



bulletin municipal SAINT-CLOUD

De nouvelles
sentes piétonnes
destinées à améliorer
la qualité de la vie
(rue Feudon)

n° 169
février
1982



Pour mieux vous recevoir

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

se déplace au

602.53.15

69 bis, BD DE LA RÉPUBLIQUE

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Lithographie, gravure, diplôme,
carte postale, miroir, canevas,
médailles, objets divers...

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél. 602.22.16

ENFIN A SAINT-CLOUD
UN VIDEO-CLUB

HILL VIDEO MUSIC



Galerie marchande
Niveau bât. C
Bureaux de la Colline
92210 Saint-Cloud
☎ 602.49.98 - 602.42.39

*Venez louer vos cassettes
vidéo (VHS)*

*Nombreux titres disponibles
chez RCV, RCA, POLYGRAM,
WAGNER*



AGENT AGRÉÉ LOCATEL

Votre partenaire

2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

CD 506 8, RUE DAILLY
Tél. 602.04.17

SB 511 98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
Tél. 602.66.22



CREDIT LYONNAIS



Dans le cadre du magnifique
parc de Saint-Cloud

La Lanterne du Parc

**BAR-RESTAURANT
ROND-POINT
DE LA LANTERNE**

**c'est d'abord
un site exceptionnel
une cuisine familiale
de qualité**

Un établissement à votre service
365 jours par an
(fermé en soirée automne-hiver)

MENU A 38 F (carte)

534.88.86 - 766.56.33

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité
de notre accueil*

*Pour notre sens
des responsabilités*

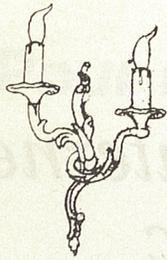


nous avons choisi

PHILIPS

*Pour ses techniques
de pointe
Pour l'étendue
de sa gamme
Pour la qualité
de son assistance
Parce que c'est
la 1^{re} marque*

DEUX ATOUTS !



LUMINAIRES
tous styles

Schifer-Fouchez

MEUBLES DE DÉCORATION
TABLES - MIROIRS
ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

☎ 602.02.39

Restaurant

Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



Reproduction de tous documents,
rapports, brochures de textes,
thèses, cours photocopiés, etc.,
de 10 à 500 exemplaires.

Prix 0,40 à 0,60 F par face imprimée
en recto seul ou recto-verso (selon
tirage, par xérocopie). Possibilité
de réduction de format. Format de
sortie 21 × 29,7. Minimum 100 F.

S'adresser à M. HAURET
Société SOER/IFOR

28, rue Pasteur, 92551 SAINT-CLOUD Cedex
TÉL. 771.91.19

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune
771.80.88

TENTURES MURALES
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES
RETEVEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

AGENCE DELAUNAY

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 20.000 FRANCS

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

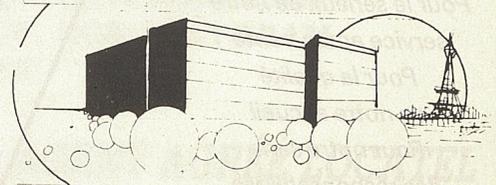
VENTE ACHAT LOCATIONS VILLAS APPARTEMENTS

113, Bd de la République, 92210 Saint-Cloud

Tél. 771.85.13 - 771.83.49 - 771.67.23 - 771.67.28 - 771.67.32



Caisse garantie
FNAIM



ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

92210 SAINT-CLOUD

Parking réservé

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert samedi matin



CORI

Parfumerie
Institut
Pédicurie médicale
Boutique cadeaux

Ouvert toute l'année - Carte fidélité

20, bd de la République - SAINT-CLOUD
602.92.89

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.


**VILLA
HENRI IV**

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

SON RESTAURANT
LUNCHS - COCKTAILS
SÉMINAIRES

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

CLAUDE MAXIME

Géraldine

COIFFURE • FEMININ • MASCULIN

ouvre un nouveau salon de coiffure

20, boulevard de la République - 602.17.29

à bientôt

L'ÉTOILE DE TAFRAOUT

Restaurant Marocain

**vous retrouverez
la gastronomie
absorbante
avec un accueil
chaleureux**

typiquement marocain

Réceptions - Repas d'affaires

159, boulevard de la République Saint-Cloud
Fermé le lundi 771.66.66



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

TAILLEUR • COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD ☎ 741.00.29

S o m m a i r e

Directeur de la Publication :
Jean-Pierre FOURCADE

Conseiller Municipal
délégué à l'information :
Christiane DUPONT

Service de Presse :
Evelyne PFEFFER

Photographies :
Carole HUYGUE

Fréquence :
bimestrielle
(1^{er} fév. - 1^{er} avril
1^{er} juin - 15 sept. - 1^{er} déc.)

Prix de vente :
Au numéro : 2 F
Abonnement annuel : 25 F
(avec envoi postal)

Paiement :
Chèque bancaire à l'ordre de
monsieur le Receveur Principal
C.C.P. Paris 9003.64

Publicité :
Exclusivement reçue
à la Mairie de Saint-Cloud
(602.70.40 poste 356)

SPEI
Dépôt légal n° 612
1^{er} trimestre 1982

ÉDITORIAL

5

LES DOSSIERS DU MOIS

- **L'EAU POTABLE A SAINT-CLOUD** : Bilan de deux années de fonctionnement du nouveau service
par Jean-Pierre FOURCADE 6 à 9
- **CRECHES, MINI-CRECHES ET HALTES-GARDERIES**
Qu'avons-nous fait depuis dix ans?
par le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales 10 et 11
- **LA PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS AUX DECISIONS AU NIVEAU LOCAL**
(Thèse de Doctorat de Sciences Politiques)
par Chantal BRUNEAU, étudiante 12 à 14

PARTICIPATION A LA VIE MUNICIPALE

15 à 20

- Comités de Quartiers
- Commissions Extra-Municipales

VIE LOCALE

21 à 23

- URBANISME : Centre Ville - Etat d'avancement de la restauration en 1982
- Monsieur PERISSA, nouveau Commissaire de Police à Saint-Cloud
- Le Sénateur-Maire présente ses vœux dans les établissements hospitaliers

LA MAISON DE L'AMITIÉ

24 à 29

Une activité tournée vers les autres

VIE ASSOCIATIVE

30 à 35

MANIFESTATIONS COMMUNALES :

36 et 37

- Fêtes de Noël et cérémonies des vœux aux personnalités aux personnes du Troisième Age, au personnel communal et aux enfants
- **CARNET**

SPORTS

38 à 40

- Où faire du sport à SAINT-CLOUD?
- Marie-Christine CHAMPENOIS : une Clodoaldienne championne d'Athlétisme
- La Fête du Sport 1982 : Jeudi 3 Juin - Dimanche 13 Juin 1982

CONNAISSANCES DES ENTREPRISES DE SAINT-CLOUD :

41

Tapis et Moquettes de France

INFORMATIONS PRATIQUES

42 à 44

- Générales
- Sociales

CONSEIL MUNICIPAL

45 à 49

- Séance du 10 Décembre 1981

ETAT CIVIL

50

éditorial

Il est vraisemblable que, cette année, de profonds bouleversements vont se produire dans notre vie quotidienne du fait des réformes de structures engagées par le Gouvernement.

L'extension des libertés communales n'aura pas à Saint-Cloud d'effet particulier puisque la bonne situation financière et la programmation précise des grands travaux nous ont progressivement affranchis des tutelles administratives et techniques de l'État.

En revanche, les nouvelles attributions que vont exercer la région Ile de France et le département des Hauts-de-Seine ne vont guère simplifier la gestion locale.

Comme, par ailleurs, les ressources financières des collectivités locales pour 1982 progresseront moins rapidement que la hausse des prix, la préparation de notre budget et la définition de notre politique fiscale ont, cette année, créé quelques difficultés.

Le prochain numéro du bulletin municipal vous présentera en détail le budget primitif 1982 que le Conseil Municipal vient d'adopter. Je me bornerai à signaler aujourd'hui qu'il se caractérise par un effort de compression de la masse des dépenses — qui ne progressera que de 7,65 % par rapport à 1981 — ce qui rend impossible un effort de modération de la pression fiscale qui augmentera légèrement moins vite que le niveau général des prix.

Mais il faut savoir que le Conseil Municipal a dû réduire les dépenses d'investissement et limiter au strict minimum les créations d'emplois et les dépenses de fonctionnement dont chacun ressent pourtant la nécessité.

En essayant de maintenir Saint-Cloud dans le petit nombre de communes moyennes dotées d'une fiscalité relativement faible, j'ai conscience de répondre au vœu de la plupart d'entre vous : mais vous devez savoir que nous allons un peu à contre courant de ce qui est proposé ailleurs.

*
**

L'année 1982 va connaître également un recensement général de la population.

C'est en mars et avril que les enquêteurs de l'INSEE et leurs collaborateurs viendront vous remettre les imprimés nécessaires à cette opération qui est tout à fait essentielle.

Les précédents recensements remontent en effet à 1968 et 1975. Les résultats de 1982 nous permettront de mesurer le chemin parcouru et de mieux préciser toutes les caractéristiques de la population actuelle de la commune.

Je vous demande de faire un bon accueil aux agents recenseurs et de vous prêter avec patience aux formalités supplémentaires qui vont ainsi vous incomber.

*
**

Vous trouverez dans le présent numéro du bulletin municipal des éléments d'informations sur les différents aspects de l'activité communale, notamment sur le problème de l'eau potable et sur l'importance de la vie associative à Saint-Cloud.

Qu'il me soit permis à cette occasion de remercier une fois encore les dirigeants bénévoles de toutes les associations clodoaldiennes pour le dynamisme et le dévouement dont ils font preuve d'un bout de l'année à l'autre.

Au delà des réformes législatives et réglementaires en cours, le Conseil Municipal ne peut travailler efficacement sans une large participation des citoyens. Je forme le vœu qu'en 1982 vous soyez plus nombreux encore à nous aider à faire de Saint-Cloud une commune accueillante, vivante et solidaire.

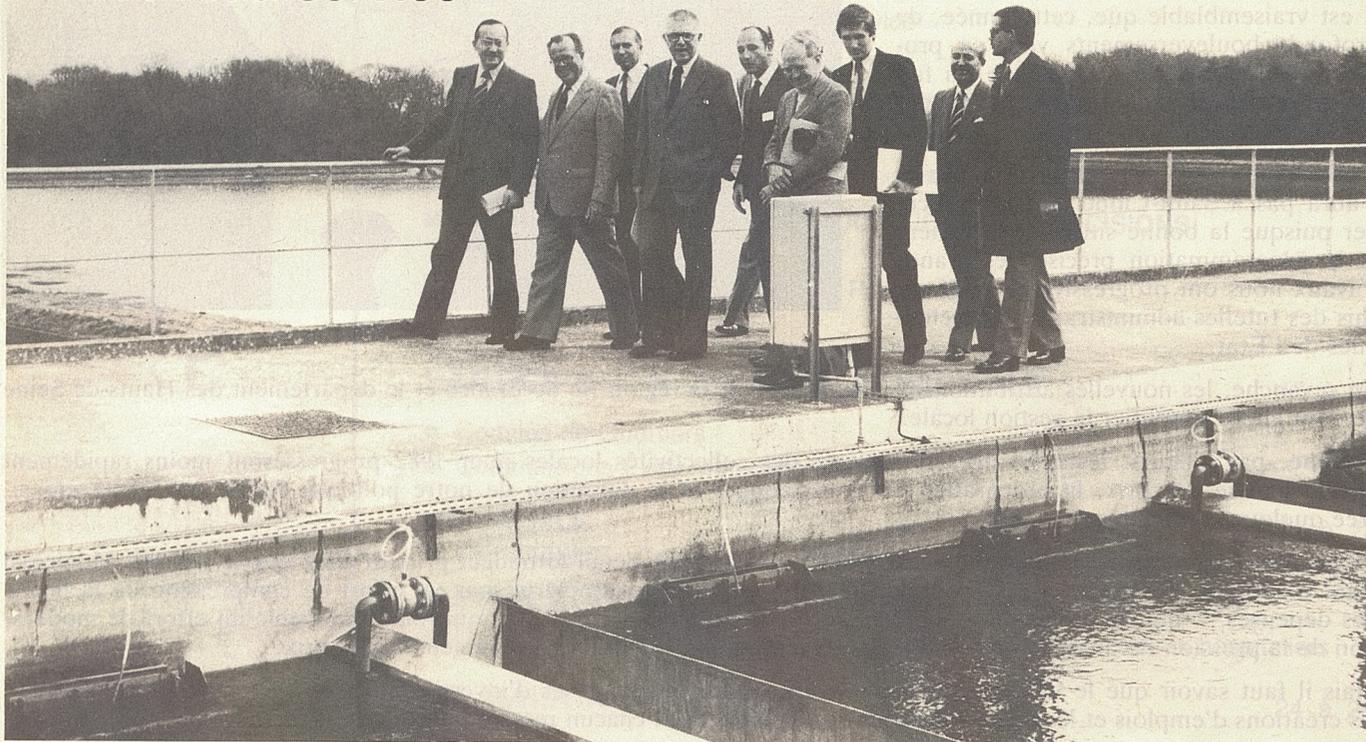
Woycode

J.-P. FOURCADE



L'EAU POTABLE A SAINT-CLOUD

Bilan des deux années de fonctionnement du nouveau service



par Jean-Pierre FOURCADE

Dans le numéro d'avril 1980 du bulletin municipal, j'avais expliqué pourquoi et comment le "Service des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud", dépendant de l'État, avait transféré aux collectivités locales la responsabilité de la production et de la distribution de l'eau potable. Je rappelle les grandes lignes de cet article.

En 1979, un "Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud" a été constitué. Regroupant 14 communes des Yvelines et 5 communes des Hauts-de-Seine, ce Syndicat est, depuis sa constitution présidé par Monsieur Paul-Louis TENAILLON, Maire-Adjoint de Versailles, Président du Conseil Général des Yvelines, assisté, comme vice-présidents, de Messieurs ROUGEVIN-BAVILLE, TASSIN et moi-même.

Soucieux d'assurer à la population de Saint-Cloud - la plus importante du Syndicat après celle de Versailles - une eau de qualité à un prix raisonnable, j'ai en effet tenu dès l'origine à prendre une part importante dans la mise en place du syndicat dans l'établissement du cahier des charges, puis dans le choix et le contrôle de la société concessionnaire.

Le Syndicat confie les études préliminaires au Cabinet MERLIN, de Lyon, qui constitue très rapidement le dossier de consultation des gestionnaires de services d'eau. La formule de la concession a en effet été choisie pour l'exploitation du service, la gestion d'un tel réseau, qui dessert 350.000 habitants, ne pouvant être confiée qu'à des spécialistes.

La consultation des entreprises amène le Syndicat à confier l'exploitation à la "Société des Eaux de Versailles et Saint-Cloud", groupant les trois grandes sociétés de la région parisienne, seules capables d'accorder aux communes une garantie d'approvisionnement, grâce à l'interconnexion de leurs différentes sources.

Après ce rappel historique, il me paraît intéressant de faire aujourd'hui le bilan des deux années de fonctionnement du Service, officiellement créé le 1^{er} janvier 1980, au niveau des travaux d'investissement et de l'amélioration de la Qualité de l'Eau.

LES INVESTISSEMENTS

Afin de répondre dans le meilleur délai au double souci des élus : sécurité et qualité, trois opérations importantes ont été lancées dès le début de l'année 1980 ou sont actuellement en cours de réalisation.

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

Doublément du siphon sous la Seine

Pour acheminer vers l'usine de Louveciennes les eaux puisées dans la nappe souterraine de Croissy-sur-Seine (120.000 m³) la " Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud " a réalisé à partir de l'été 1980, la création d'une nouvelle traversée de la Seine, doublant le siphon existant immergé en 1911. La vétusté de ces conduites, leur manque de protection et l'importance de la navigation à cet endroit faisaient courir un risque permanent d'interruption de l'alimentation en eau.

La traversée réalisée par des conduites de diamètre 900 et 800 mm présente une longueur totale de 375 mètres a été mise en service en février 1981.

Le coût est d'environ 10 millions de francs.

La pose de la conduite sous la Seine.



Pose d'une conduite entre Le Chesnay et Saint-Cloud

Afin d'améliorer la distribution de l'eau dans l'ensemble du secteur Est du Syndicat Intercommunal (pression et garantie d'alimentation) vient d'être entreprise la pose d'une conduite de 600 mm de diamètre entre le réservoir des Hubies au Chesnay et le quai Carnot à Saint-Cloud, cela sur une longueur de 7.500 mètres environ. Cette canalisation permettra en outre de mettre en intercommication l'usine de production de Louveciennes, l'adduction d'Aubergenville gérée par la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage et l'adduction de Choisy-le-Roi gérée par la Compagnie Générale des Eaux.

De ce fait, cette nouvelle conduite maîtresse participe aux infrastructures importantes de l'alimentation en eau potable de l'ensemble de la région parisienne. La mise en service de cette canalisation est prévue pour le premier trimestre 1982 et conduira à un investissement d'environ 20 millions de francs.



La traversée du Parc de Saint-Cloud.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

Mise en place du charbon actif à l'usine de Louveciennes

Dès le mois de septembre 1980, le remplacement du sable des filtres existants par du charbon actif a été entrepris à l'usine de Louveciennes. Cette opération a nécessité l'apport de près de 800 m³ de charbon actif soit environ 150 tonnes de matériau. Le charbon actif permet de retenir à la surface les molécules de diverses substances organiques et en particulier des corps pouvant conférer à l'eau soit une coloration, soit de mauvais goûts ou de mauvaises odeurs.

Les travaux réalisés représentent un investissement de 7 millions de francs.

L'usine de Louveciennes

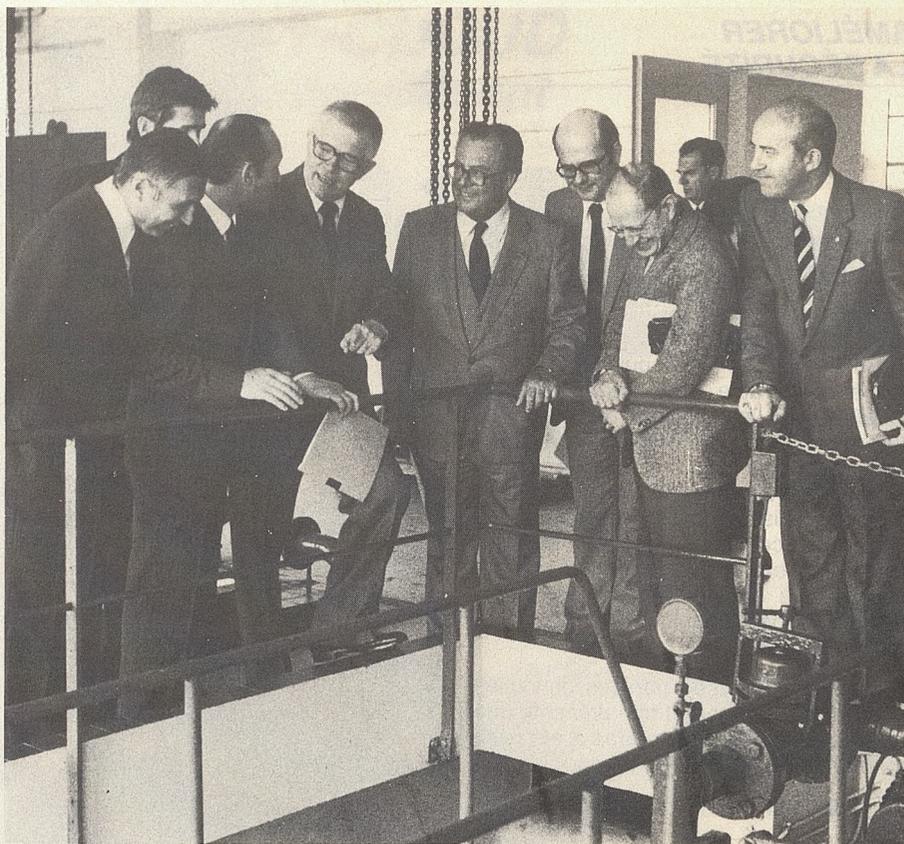
Afin de parfaire le système d'affinage de la qualité des eaux, un programme très important est actuellement en cours, dans le cadre de la rénovation de l'usine de Louveciennes. Ces nouvelles installations permettront d'obtenir une eau de haute qualité en faisant bénéficier les habitants de la région de Versailles et de Saint-Cloud des techniques de pointe dont la paternité revient aux techniciens français.

Sur le plan du traitement, la nouvelle filière, qui entrera en service dans le courant de l'année 1983, apportera une nette amélioration.

D'autre part, un nouveau réservoir d'eau traitée de 20.000 m³ sera construit afin de disposer dans cet important centre de production de l'indispensable sécurité et de faire face aux pointes de consommation.

Les travaux de construction ont été engagés au cours du quatrième trimestre 1981 et leur durée sera de deux ans.

La dépense correspondante est actuellement estimée à plus de 90 millions de francs.



La visite de l'usine de Louveciennes, le 28 mars. Parmi les membres du Conseil Municipal ayant accompagné le Sénateur-Maire, on reconnaît : Monsieur LEFORT des YLOUSES, Conseiller Municipal et Monsieur JONKA, Maire-Adjoint.

LA POTABILITE DE L'EAU

QU'EST-CE QUE L'EAU POTABLE ?

Le bon sens permet de répondre qu'il s'agit d'une eau agréable à la vue, au goût et à l'odeur et qui ne rend pas malade son consommateur. Toutefois, ces notions subjectives doivent être précisées par un certain nombre de chiffres limites en deçà desquels les résultats des analyses doivent se maintenir.

COMMENT EST SURVEILLÉE LA POTABILITÉ DE L'EAU ?

Tout d'abord existent des contrôles officiels effectués par des laboratoires agréés et dont la fréquence est fixée par arrêté préfectoral. Ces contrôles portent sur l'aspect physique de l'eau, sa composition chimique et sa pureté bactériologique.

Toutefois, la "Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud", responsable de la qualité des eaux

procède à de multiples contrôles tant au niveau de la production de l'eau qu'au niveau de réseau de distribution à des fréquences supérieures : chaque jour à l'usine de Louveciennes, chaque semaine en divers points de la chaîne de traitement.

Deux fois par mois, le Laboratoire de Contrôle des eaux de la Ville de Paris procède à des analyses de l'eau en distribution, avec indication des principaux caractères de potabilité.

Systématiquement, tous les deux mois, un prélèvement est fait sur les vingt communes du Syndicat. Ces analyses sont adressées à la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine où elles peuvent éventuellement être consultées.

Les Maires sont informés des résultats des analyses effectuées sur le territoire de leur commune. En outre, le Laboratoire de la "Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud" procède par sondage à des analyses de contrôle ou instruit les éventuelles réclamations des abonnés.

LA DURETÉ DE L'EAU

L'eau distribuée dans la région de Versailles provient pour l'essentiel de la nappe de la Craie captée dans la vallée de la Seine à Croissy.

Au cours de son cheminement et de son séjour dans les terrains calcaires cette eau se charge en sels minéraux divers, en particulier en calcium et en magnésium.

La teneur en sels de calcium et de magnésium (en particulier en bicarbonate) s'exprime par la dureté de l'eau. L'unité est de degré français (°F) de dureté. Une eau douce a une dureté inférieure à 10°F, une eau dure a une dureté supérieure à 50°F.

Les eaux de la nappe de la Craie à Croissy ont une dureté comprise entre 34 et 38°F. Elles sont donc moyennement dures. Cette circonstance est une donnée locale qu'il convient de ne pas oublier.

L'élimination ou tout au moins la limitation de la dureté de l'eau au niveau de la production est une technique bien connue mais peu facile à mettre en œuvre et en tout état de cause, onéreuse.

La décision de procéder à une diminution de la dureté de l'eau au niveau de la production ne peut être prise qu'en concertation avec les utilisateurs et en ayant conscience que le coût d'investissement et d'exploitation des installations correspondantes conduira à une augmentation du prix de l'eau de plusieurs dizaines de centimes.

Dans un premier temps, le "Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud" a préféré porter l'effort financier sur la rénovation des installations, l'augmentation de la sécurité et l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée.

Une étude technique et financière d'une installation d'adoucissement est en cours. Il sera alors possible de savoir à quel prix et dans quels délais la dureté de l'eau pourra être réduite.



LE PRIX DE L'EAU

En avril 1980 j'avais indiqué que, malgré les importants investissements projetés, tant au niveau de la production et du traitement qu'au niveau de la distribution, le prix de l'eau potable serait maintenu à un niveau raisonnable.

Cet objectif a été atteint grâce à une formule de révision de prix avantageuse, plus favorable aux consommateurs que celle qui, à l'époque, figurait dans les "contrats-types" proposés par l'Administration.

A titre de comparaison j'indique ci-dessous les prix de l'eau, taxes et redevances annexes comprises (sauf la taxe d'assainissement : qui est de 0,18 F par m³ à Saint-Cloud) pratiqués à Paris et sa banlieue.

Syndicat Intercommunal ou commune	Prix moyen d'un mètre cube (1.000 litres) au 1 ^{er} /01/81
• Ville de Paris	2,25 francs
• Syndicat de Versailles et Saint-Cloud hors Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines	3,08 francs
• Syndicat de Jouars Pontchartrain-Maurepas	3,88 francs
• Syndicat de Gennevilliers (Bois-Colombes, Asnières...)	4,29 francs
• Syndicat de banlieue de Paris Suresnes, Rueil-Malmaison, Boulogne, Sèvres)	4,51 francs

Cette situation, favorable aux abonnés, eu égard aux investissements pris en charge par la société concessionnaire, est le résultat des négociations précises et déterminées qui ont été menées au cours de l'année 1979 par les responsables élus du Syndicat Intercommunal.

En conclusion

Le transfert du Service des Eaux et Fontaines au Syndicat Intercommunal pour la gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud est une opération exemplaire à plus d'un titre :

- Volonté unanime des élus locaux - toutes tendances confondues - d'assumer la responsabilité de la distribution d'eau potable,
- Rapidité des études préalables au transfert du service,
- Introduction de conditions avantageuses pour les collectivités - et donc pour les abonnés - dans le contrat de concession (investissements importants - amélioration de la qualité de l'eau...)
- Adoption, à l'usine de traitement de Louveciennes, de techniques de pointe en vue de l'amélioration de la qualité,
- Sauvegarde de droits et de contrôle de la gestion du service par les élus,
- Enfin, application d'une formule de révision de prix avantageuse, permettant un maintien des prix de l'eau à un niveau raisonnable.

*

**

La population de Saint-Cloud bénéficiera donc dans quelques années, voire dans quelques mois, d'un réseau d'eau moderne, tant au niveau de la production et du traitement qu'au niveau de la distribution.

Mais, entre-temps, il lui faudra supporter les quelques inconvénients provoqués par le remplacement des conduites : chaussées et trottoirs éventrés, eau moins limpide, coupures d'eau sporadiques, ou baisses de la pression... Je demande à chacun de prendre patience, sachant que ces travaux sont destinés à assurer, pour longtemps, une eau potable en quantité suffisante et de meilleure qualité.

CRECHE - MINI-CRECHE ET HALTE-GARDERIE :

Comment faire garder ses enfants à Saint-Cloud ?

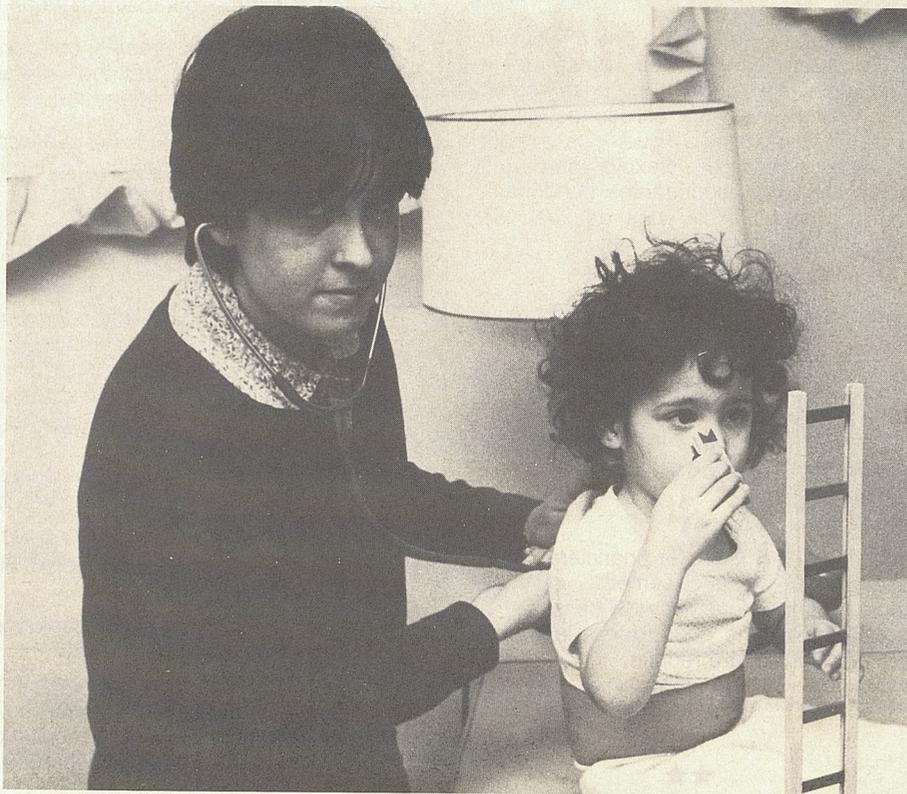
Après l'inauguration de la nouvelle mini-crèche de la rue de l'Yser, quelles sont maintenant les possibilités d'accueil ?

Il y a dix ans il n'y avait à Saint-Cloud aucune crèche. Seule fonctionnait une garderie à domicile gérée et animée par la Croix-Rouge, garderie qui existe toujours sous la forme de crèche à domicile largement subventionnée par la Ville.

Depuis qu'avons-nous fait ?

Nous avons mis en service :

- une crèche municipale de 60 berceaux, place des Villes jumelées qui reçoit les enfants de 2 mois à 3 ans toute la journée.
- une mini-crèche municipale de 15 berceaux, rue Dailly, pouvant recevoir les enfants à mi-temps.
- une mini-crèche municipale, rue de l'Yser, de 20 berceaux pouvant également recevoir des enfants à mi-temps.



Dans chacune des crèches, mini-crèches ou haltes-garderies, les enfants font l'objet d'un suivi médical régulier (ici le Docteur BAUDOIN examine une petite fille de la mini-crèche du 27, rue Dailly).

par le Docteur ARNAUD

Maire-Adjoint, chargé des Affaires Sociales

- une mini-crèche de 10 berceaux dans le quartier de Fouilleuse gérée par la Croix-Rouge et subventionnée par la Ville.

- et enfin la crèche à domicile gérée également par la Croix-Rouge offrant une possibilité de garde à domicile pour 60 enfants.

En ce qui concerne les haltes-garderies qui, elles ne reçoivent les enfants que temporairement en principe pour une durée maximum de 2 heures par demi-journée, soit 20 heures maximum par semaine et qui depuis peu, peuvent servir à midi des repas apportés par les parents, nous avons mis en service :

- une halte-garderie municipale de 20 places, place des Villes-Jumelées.

- une halte-garderie municipale de 10 places, rue de l'Yser

- une halte-garderie gérée par la Croix-Rouge de 20 places à la Fouilleuse et subventionnée par la Ville.

- une halte-garderie privée de 20 places à la Bérengère subventionnée également par la Ville.

Ce qui porte notre capacité d'accueil en crèche à 165 places nous plaçant ainsi au-dessus de la norme nationale qui est de 0,4 % ; norme nationale qui donnerait pour Saint-Cloud 120 places. Il en est de même pour les haltes-garderies.

Ces crèches comme ces haltes-garderies sont complétées pour l'accueil des enfants par l'école maternelle qui prend maintenant immédiatement le relais.

Malgré cet effort considérable consenti depuis 10 ans par la Ville, tous les besoins sont-ils satisfaits ?

Bien évidemment non, car la création d'équipement nouveau crée toujours des besoins nouveaux. C'est pour-quoi, il est envisagé de créer :

- à moyen terme une nouvelle crèche de 40 à 50 berceaux dans le quartier du Centre; cette opération faisant partie de la rénovation du Centre ville.

- à plus long terme une crèche de même capacité dans le quartier de Montretout.



La crèche de la place Henri-Chretien est agrémentée d'un jardin très apprécié par les enfants.

Ainsi donc la ville dans tous ces quartiers possédera sa crèche et aura ainsi doublée le ratio national concernant le nombre de berceaux, par rapport à la population, passant de 0,4 % à 0,85 %.

Pour la ville quel est le coût de ces opérations ?

- en investissement :

- très cher pour les crèches municipales que nous avons du construire

- bien moins cher pour certaines mini-crèches car nous ne sommes pas propriétaire des murs mais simplement locataire.

- en fonctionnement :

Si on analyse en pourcentage les diverses participations, que ce soit la participation des familles, les diverses subventions (département - C.A.F.*) ou la participation de la ville on s'aperçoit que la ville supporte la moitié des frais de fonctionnement des crèches.

En effet, les diverses participations se répartissent de la façon suivante :

POURCENTAGE DE PARTICIPATION AUX DEPENSES (1) DES DIVERSES CRÈCHES PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, LE DÉPARTEMENT, LA VILLE ET LES FAMILLES

	Subvention C.A.F. Département	Famille	Ville	Déficit par lit et par jour
Crèche	24,30 %	26,40 %	49,30 %	55 F
Mini-crèche	23,23 %	22 %	54,77 %	61 F

(1) Dépenses de fonctionnement uniquement.

Cette participation de la ville en pourcentage est plus grande pour la mini-crèche que pour la crèche collective car pour la première le loyer des locaux est inclus dans le fonctionnement, tandis que pour la seconde les frais indirects (amortissement du bâtiment, remboursement des emprunts en intérêts et capital ne sont pas comptés).

Participation de 50 % environ qui conduit à un déficit d'environ 14 000 francs par enfant et par an entièrement supporté par la ville.

Pour les haltes-garderies, la participation de la Ville est même encore supérieure.

La participation des parents est variable, correspond au quotient familial de la famille et est imposée par la C.A.F. qui nous fait bénéficier de sa subvention.

En conclusion, on doit retenir du fonctionnement des crèches les enseignements suivants, recueillis auprès des mamans :

- que les utilisatrices de ces services sont majoritairement les mères actives.

- et que si les mères sont très peu critiques à l'égard des services qu'elles utilisent et qu'elles qualifient de globalement satisfaisants, on constate une assez nette distorsion entre les systèmes utilisés et les systèmes idéaux souhaités; ces derniers sont d'avantage des systèmes collectifs, plutôt que des systèmes individuels faisant appel à du gardiennage parental le plus souvent. En effet, les goûts et les normes culturelles ou sociales d'éducation font que les choix sont assez diversifiés.

- que c'est essentiellement sur les horaires que les mères attendent des

améliorations, surtout plus de souplesse dans les heures d'ouverture et de fermeture.

- enfin que la garde des enfants est un problème qui ne peut pas se résoudre indépendamment de celui de l'activité des mères.

Ces deux éléments sont l'un et l'autre très dépendants et l'équilibre devrait se trouver en harmonisant l'utilisation du travail à temps partiel, ou à horaire aménagé, avec une revalorisation des aides apportées à la mère au foyer.

Ces deux conditions réunies, la garde des enfants sera globalement moins demandée mais nécessitera une plus grande souplesse des horaires.

Et c'est vers la solution de ces problèmes que nous devons tendre maintenant.

(*) Caisse d'Allocations Familiales.

La participation des associations aux décisions au niveau local

par Chantal BRUNEAU,
étudiante

Depuis environ un an et demi, nous étudions les associations à Saint-Cloud. Ce travail n'a nullement pour but de porter un jugement sur la politique associative de la municipalité, ni de s'immiscer dans le fonctionnement des associations elles-mêmes. A plus forte raison n'engage-t-il en rien la municipalité que nous remercions, comme les associations de Saint-Cloud, d'avoir bien voulu nous prêter son concours.



Le choix de Saint-Cloud

Ayant choisi comme sujet de thèse pour un doctorat de science politique : "La participation des associations aux décisions publiques au niveau local", il nous était nécessaire d'avoir un champ d'observation précis.

Notre choix s'est porté sur la ville de Saint-Cloud pour plusieurs raisons :

– La proximité de Paris, nous permettant de nous rendre aussi souvent que nécessaire sur le terrain.

– La taille de Saint-Cloud qui en fait une ville restée à dimension humaine et où la notion de vie locale, qui est l'un des

fondements de la vie associative, correspond à une réalité.

– Enfin l'importance et la richesse de la vie associative clodoaldienne.

Les problèmes de quantification

Le premier travail nécessaire était d'appréhender la réalité de la vie associative à Saint-Cloud pour savoir combien d'associations existent sur la commune, quelles sont les plus actives, quels domaines elles couvrent, voire qui sont les personnes sur lesquelles repose cette vitalité.

Nous avons d'abord obtenu auprès des services de la mairie de nombreux ren-

seignements relatifs aux associations, mais aussi plus généralement à la vie de la commune : recensement, élections, politique municipale, etc.

Une liste des associations fournie par la mairie faisait apparaître environ 150 noms, ce nombre élevé devait être confirmé et même au-delà par les fichiers de la sous-préfecture recensant près de 400 associations déclarées à Saint-Cloud.

Sur la base de ces listes il est malheureusement difficile de distinguer les associations encore vivantes de celles qui ne le sont plus. On est en outre souvent dans l'impossibilité de préciser à quoi correspondent certains noms peu explicites.

Une enquête par questionnaire postal

Plus profondément l'étude du mouvement associatif doit dépasser la simple nomenclature. Nous avons besoin de connaître très précisément un certain nombre de renseignements sur les associations : leur date de création, leurs buts, leurs activités, leurs responsables, etc. Compte tenu des nombres cités plus haut, il nous paraissait très difficile de procéder par entretien exhaustif.

Pour ces raisons nous avons choisi d'utiliser une méthode souvent pratiquée pour ce genre de travaux : l'enquête par questionnaire postal. Ainsi un peu plus d'une centaine d'associations ont été contactées, parmi lesquelles plus de 50 ont répondu.

Les analyses que nous avons pu en tirer nous ont permis de mieux comprendre ce que représente la vie associative dans la commune. Elles contribuent également à faire progresser les recherches dans ce domaine qui, pour être scientifiques et crédibles, nécessitent d'être étayées par des enquêtes précises.

Parallèlement nous avons interrogé directement quelques élus et quelques responsables d'associations.

A ce stade de notre étude, il nous est apparu possible de présenter à la population par l'intermédiaire de ce bulletin quelques données sur la réalité et l'originalité de la vie associative à Saint-Cloud.

Les domaines couverts par les associations

A partir du fichier de la sous-préfecture et compte tenu des associations, qui d'après ce que nous avons appris n'existent plus, nous recensons aujourd'hui près de 390 groupements déclarés à Saint-Cloud. Ceux-ci se répartissent par grands domaines de la façon suivante :

– Associations culturelles et de loisir = 85 dont une douzaine tournées vers la musique.

– Associations sportives = 44 regroupant de très nombreux sports, depuis le tennis jusqu'à la pétanque en passant par le football et la "chasse à l'arc".

– Associations à caractère social : 46, la Maison de l'Amitié en regroupe 24 dans ce domaine.

– Associations de sauvegarde, de locataires et de copropriétaires : 43. Parmi celles-ci près de la moitié ont leur siège social au 29, rue du Mont Valérien; ce sont pour une part des associations à vocation nationale et même parfois internationale, et pour le reste, les associations régionales ou locales, couvrant l'un des 7 secteurs de Saint-Cloud.



Quatre-vingt cinq associations clodoaldiennes sont tournées vers la culture et les loisirs (ci-dessus : joueurs d'échecs lors d'un tournoi).

– Associations de parents d'élèves et associations familiales : 25. Les deux grandes associations de parents d'élèves : P.E.E.P. et fédération Andrieux, sont représentées dans chaque groupe scolaire.

– Associations d'anciens combattants : 27, une quinzaine environ sont regroupées au sein du comité d'entente.

– Associations professionnelles, associations liées à une entreprise (comités d'entreprises ou autres) et associations d'anciens élèves. Cet ensemble totalise 74 groupements.

– Enfin il reste 40 associations dont certaines sont difficiles à classer dans l'une des rubriques énumérées plus haut. Pour beaucoup d'entre elles nous n'avons pas réussi à savoir quelles étaient leurs activités et si même elles existaient encore.



L'une des adhérentes de l'Association des "Amis des Fleurs".

Il est en effet mal aisé de faire un recensement exact des associations car si leur création est déclarée à la sous-préfectu-

re, leur dissolution ne l'est que très rarement. Aussi tous les nombres donnés précédemment ne sont-ils pas parfaitement exacts pour ce qui concerne les mouvements vivant encore aujourd'hui, néanmoins ils montrent l'importance du mouvement associatif à Saint-Cloud et donnent une idée de sa répartition par activité.

Si nous analysons la zone d'influence des associations, nous nous apercevons qu'au moins 120 n'ont d'impact ni sur la vie clodoaldienne en général, ni même sur la vie associative. Elles ont leur siège à Saint-Cloud mais ne s'adressent pas par priorité à la population résidente. Elles représentent environ 1/3 des déclarations pour Saint-Cloud, ce qui est une proportion importante.

L'ancienneté des associations

Sur 240 associations dont nous connaissons la date de création, la répartition est la suivante :

En 1950 et avant	= 5,83 %
de 1951 à 1960	= 4,16 %
de 1961 à 1970	= 16,66 %
de 1971 à 1980	= 73,33 %

La progression très importante des dix dernières années correspond à la tendance relevée au niveau national.

Les responsables

A partir des résultats des questionnaires, regardons qui sont les responsables d'associations et quelles sont les comparaisons qui peuvent être faites, d'une part avec la population de Saint-Cloud et d'autre part avec les données sur les associations au plan national.

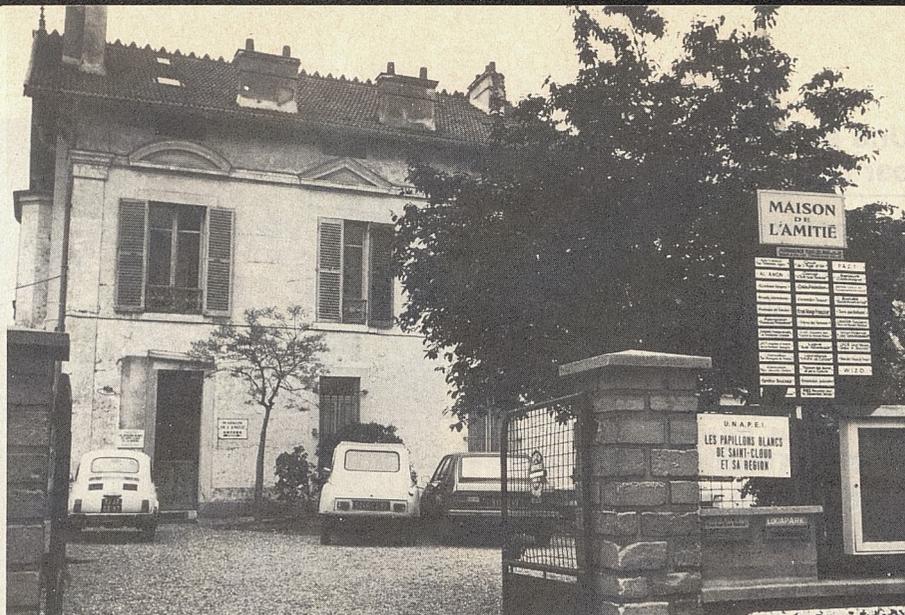
● L'âge

moins de 30 ans	= 5	} = 55 %
de 30 à 40 ans	= 37	
de 41 à 50 ans	= 33	
de 51 à 60 ans	= 24	
plus de 65 ans	= 28	

Ces quelques chiffres font apparaître que ce sont surtout les personnes entre 30 et 50 ans qui prennent le plus de responsabilités et que la rupture se situe après 50 ans.

Dans la population clodoaldienne totale, les classes d'âge correspondantes se répartissent ainsi :

30 à 49 ans	= 27,65 %
50 à 59 ans	= 12,5 %
plus de 65 ans	= 11,5 %



La Maison de l'Amitié.

● Le sexe

La répartition est à peu près égale, 101 femmes et 104 hommes, or la moyenne nationale est beaucoup plus défavorable aux femmes. De plus, nous remarquons que parmi les femmes dont nous connaissons l'activité, 62 % se déclarent sans profession. Ceci va encore une fois à l'inverse de la tendance générale. En effet, une enquête portant sur l'ensemble du pays indique que les femmes actives sont plus souvent responsables dans une association que les femmes sans profession.

Il faut noter que, d'après les réponses que nous avons reçues, certaines associations ne comptent que des femmes parmi leurs responsables et sans doute même parmi leurs adhérents. Il existe en effet à Saint-Cloud une dizaine de groupements féminins à caractère social ou culturel.

● La profession

Le troisième élément que nous avons pu analyser grâce au questionnaire concerne la profession des responsables :

Cadres sup. et prof. libérales	= 24,6 %
Cadres moyens	= 19,2 %
Employés	= 2,6 %
Artistes	= 4,8 %
Retraités	= 10,7 %
Sans profession	= 33,1 %

Ces résultats portent sur un assez petit échantillon et sont donc à manier avec prudence, toutefois ils nous montrent quelques différences par rapport à l'ensemble de la population de Saint-Cloud. Certaines catégories sont absentes, comme les ouvriers ou très peu représentées comme les employés.

Les cadres supérieurs et professions libérales ainsi que les cadres moyens sont au contraire sur-représentés.

Pour les associations, ces pourcentages sont tout à fait comparables à l'ensemble national. De nombreuses études ont en effet montré que l'appartenance à une association est surtout le fait des catégories supérieures et que cela est accentué au niveau des responsables.

Population totale de Saint-Cloud par catégories socio-professionnelles.

Cadres sup. et prof. libérales	= 30,35 %
Cadres moyens	= 20,17 %
Employés	= 17,04 %
Ouvriers	= 14,8 %

Cependant on peut dire que pour Saint-Cloud ces tendances sont plus fortes encore ceci étant dû en partie à la sociologie de la population.

Pour comprendre, comparons la répartition de la population active par catégories socio-professionnelles pour Saint-Cloud à celle de la proche banlieue Ouest de Paris.

	Saint-Cloud	Proche banlieue Ouest de Paris
Professions libérales, cadres supérieurs	20,0 %	13,5 %
Cadres moyens	25,7 %	20,2 %
Employés	17,9 %	20,9 %
Ouvriers	21,8 %	32,9 %

Comme on pouvait s'y attendre la proportion des catégories supérieures est plus importante à Saint-Cloud que dans l'ensemble de la région. Ce décalage se retrouve au sein des associations.

Une vie associative dynamique

Quelles conclusions générales pouvons nous tirer à partir de ces résultats? Saint-Cloud participe à l'évidence à la dynamique de la progression du mouvement associatif en France. Mais cette dynamique est ici particulièrement accentuée.

Cité vivante où la sociabilité et la responsabilité ont une signification réelle pour les habitants, Saint-Cloud apparaît une ville de pointe pour le développement du mouvement associatif. Nous ne pouvons donc que nous réjouir de l'avoir choisie comme cadre de notre étude. Une étude à peine esquissée mais pour laquelle nous avons bénéficié déjà de l'aide très précieuse de Monsieur le Maire, des adjoints, des services de la mairie et des responsables des associations qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire ou nous recevoir. Que tous soient ici très sincèrement remerciés.

Les tableaux concernant Saint-Cloud et la proche banlieue (âge, catégories socio-professionnelles) sont extraits des données du recensement INSEE 1975.

participation

à la vie municipale

COMITÉS DE QUARTIERS

pasteur-magenta

animé par
M. VOIZARD,
Conseiller Municipal

Après avoir excusé Jean-Pierre FOURCADE retenu par des obligations sénatoriales, Monsieur VOIZARD délégué du quartier Pasteur-Magenta énuméra la liste des travaux effectués ou en cours. Il insista particulièrement sur l'aménagement de la place Magenta : traçage d'allées pavées rosées, implantation de jardinières au pied des arbres, restructuration de l'ensemble, autant d'éléments nouveaux semblant rassembler tous les suffrages des riverains.

Monsieur VOIZARD signala également le glissement du passage piéton de cinq ou six mètres vers Garches : une demande qui avait été formulée lors de la dernière réunion. La station de taxis a également été rapprochée. " J'espère ", devait ajouter le délégué de quartier " qu'elle sera assidument fréquentée ".

Où trouver les cartes mensuelles Busphone?

Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie espère qu'il sera bientôt possible de se procurer la carte mensuelle Busphone dans plusieurs bureaux de tabac de Saint-Cloud. La R.A.T.P., d'accord sur le principe, étudie actuellement cette demande déjà plusieurs fois réitérée par les Clodoaldiens. L'obtention étant bien sûr limitée aux premiers jours du mois.



Un aspect différent de la Place Magenta : sous la neige et nouvellement aménagée.

Marché de Montretout : de petites améliorations à apporter

Un riverain signale " plusieurs petites choses " susceptibles d'amélioration :

- Les commerçants ne respectent pas les surfaces qui leurs sont affectées : remarque sera faite au concessionnaire.
- Non respect du code à la sortie du parking : il sera demandé que l'agent de circulation qui réglait la sortie du parking reprenne ses fonctions.
- Les " jardinières " souvent très sales, semblent délaissées par la voirie qui désormais devra faire preuve de davantage de rigueur.
- Le nouvel " Hôtel des Impôts ", 20, boulevard de la République (vivement apprécié) n'est pas visible du trottoir. Il est demandé qu'une plaque soit installée.

Autobus et Busphone : deux très bons moyens de ne plus prendre sa voiture

- Autobus : la R.A.T.P. a refusé de regrouper les trois stations car le 482 passe plus souvent que les autres. Son circuit étant plus court désormais la rotation s'effectue plus vite. De plus une voiture supplémentaire a été " injectée " dans le circuit.

A revoir, le tarif du 431 qui nécessite deux tickets pour aller jusqu'à la Porte Jaune alors que le Sénateur-Maire avait précisé lors de la dernière réunion qu'un seul suffisait.

Madame FAUQUENOT verra avec la R.A.T.P. ce qui peut être fait.

• Busphone : " 5 francs, c'est cher " : le problème est de savoir s'il faut considérer le busphone comme un bus cher ou un taxi à bon marché (la prise en charge étant maintenant de 8 francs).

Le Busphone est très demandé pour "descendre" au métro Rhin-et-Danube aux heures de pointe. Très pratique dans ce sens, sa remontée pose des problèmes car elle est très ralentie par les encombrements. Il pourrait par contre rendre de précieux services en circuits fixes complétant les bus, trop rares, du quartier des Côteaux.

Et toujours des problèmes de stationnement

Madame FAUQUENOT explique qu'un grand nombre d'arrêts avaient été pris dans ce domaine dont les plus vieux remontent à 1963. Une remise en ordre a été effectuée à l'issue de laquelle il apparaît que sur 140 rues clodoaldiennes, 10 seulement changent de côté de stationnement. Les riverains de la rue de Garches demandent qu'un stationnement alterné soit instauré dans cette rue.

Plusieurs domaines ont encore été évoqués lors de cette réunion

• Le centre Commercial Foch-Montre-tout qui constituait le thème principal du comité de Quartier Coutureau-République animé par Michel GUAY et dont Monsieur CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme rappela l'ouverture fixée à la fin du mois de février.

• La passerelle d'accès au Parc : le projet de l'architecte Monsieur FRALEU fait



toujours l'objet d'études attentives. Une des difficultés réside en une pente assez forte qu'il faudra diminuer. C'est pourquoi Madame FAUQUENOT, M. VOIZARD, Monsieur SCHMITZ Conservateur du Parc et l'architecte se sont réunis en vue d'apporter des améliorations aboutissant à un projet définitif qui devrait être prêt à la fin de l'année.

• Le ramassage sélectif du verre : quinze conteneurs seront installés dès le 1^{er} décembre.

• l'eau : Monsieur JONKA, Maire-Adjoint chargé des Bâtiments et de la sécurité fit, pour conclure, un exposé très remarqué sur la qualité de l'eau dans notre ville, reprenant l'histoire de la constitution du Syndicat Intercommunal, mais également rassurant l'ensemble de l'auditoire sur les risques de pollution réduites à néant depuis la construction de l'usine de traitement de Louveciennes (très moderne) dont nous dépendons.

• le projet d'élargissement de la rue du Camp-Canadien et l'édification du souterrain compris entre le bas du boulevard de la République et le haut du boulevard Henri-Sellier a également fait l'objet de nombreuses questions auxquelles le Sénateur-Maire avait déjà répondu de façon très détaillée dans le Comité de Quartier Val d'Or-Tourneroches-Fouilleuse.

Depuis le début du mois de décembre, date de la pose des conteneurs, le système fonctionne bien. Mais nous désirons toutefois faire part d'un message aux propriétaires et locataires des grandes résidences : "Épargnez votre gardien, ne jetez plus vos bouteilles dans le vide-ordures mais soyez aimable de les porter vous-même dans le conteneur. A l'avance il vous en remercie et vous en saura gré."

"coteaux-dix huit juin"

animé par Madame OLIVIER, *Conseiller Municipal*

EN PRESENCE DU SENATEUR-MAIRE

Après avoir énuméré la liste des travaux effectués depuis la dernière réunion, Madame OLIVIER, déléguée du quartier Coteaux-18 Juin rappelle l'existence de la mini-crèche et de la halte-garderie de la rue de l'Yser.

Fonctionnement :

- 10 enfants : de 2 mois à 5 ans (halte-garderie)
- 20 enfants : de 2 mois à 3 ans (mini-crèche)

Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie annonce

ensuite la pose par la Société DECAUX de panneaux d'affichage destinés à l'information municipale (trois campagnes sont d'ailleurs prévues dans les mois qui viennent).

Le Sénateur-Maire explique alors qu'en matière d'affichage publicitaire une loi a été votée qui renforce le pouvoir des Maires mais comporte quelques formalités. Il faut donc attendre la constitution d'une commission qui exercera un contrôle rigoureux.

Elle signale également que quinze conteneurs destinés à la récupération du verre seront installés le 1^{er} décembre dans notre ville dont cinq dans le quartier Coteaux - 18 Juin :

– rue du Val-d'Or, entrée parking du Val-d'Or

– avenue Alfred-Blemontet, face à la gare du Val-d'Or

– Square des Milons

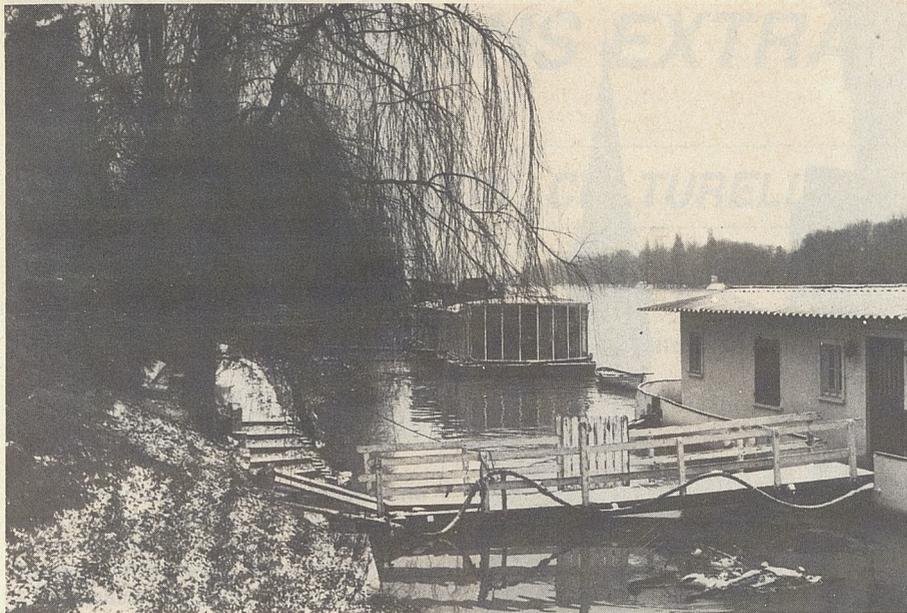
– Angle rue de l'Aqueduc - avenue Bernard-Palissy

– en bas de la gare des Coteaux.

Le Sénateur-Maire reconnaît que ce modèle (identique à celui des communes voisines) est inesthétique mais la loi oblige désormais au ramassage sélectif du verre.

Un accord a donc été passé avec la Ligue de Recherche contre le Cancer qui recevra 20 francs par tonne collectée.

De ce fait, les ordures ménagères ramassées quotidiennement devraient peser moins lourd, impliquant ainsi des économies auprès de la R.A.T.P.



Des chemins piétonniers devraient bientôt être tracés dans le cadre de l'aménagement des berges de la Seine, transformant ainsi l'environnement des péniches amarrées le long du Quai Carnot.

Le stationnement dans ce quartier reste problématique et à plusieurs reprises les riverains sont intervenus au cours de la réunion, parfois de façon humoristique, parfois vivement contrariés.

La place du Val-d'Or

Le chef de gare espère que la pose d'un bac à fleurs sur la place libérera un passage pour le service S.N.C.F.

Madame FAUQUENOT n'en est pas persuadée et comme le dit Jean-Pierre FOURCADE : " Si les gens pouvaient, ils viendraient en voiture sur le quai ".

• Stationnement avenue Belmontet

La situation s'est nettement détériorée depuis que le parking du Val-d'Or est

payant. Un " flot " de véhicules extérieurs à Saint-Cloud que la gratuité retenait sur le parking déferle maintenant dans les petites rues avoisinantes.

Il s'ensuit un certain courroux des riverains qui éprouvent de plus en plus de difficultés à rentrer chez eux.

• Stationnement rue du 18 Juin le long du marché

Le stationnement unilatéral à droite sollicité par les riverains risque de réduire de cinq ou six le nombre de places. Une solution consisterait à interdire le stationnement les jours de marché ce qui ne serait jamais respecté.

Le Sénateur intervient alors pour dire : " la proposition ne me paraît pas bonne. Je ne souhaite pas qu'on perturbe les commerçants ".

MOTS CROISES

solution de la page 44

HORIZONTELEMENT

1. Tourmenter - 2. Essaim - Rue - 3. Nées - lte - 4. Ter - Iriser - 5. Ors - Este - 6. Ténia - Nein - 7. Inscrit - On - 8. Oc - Ado - Ale - 9. Nain - Duren - 10. Eté - Art.

VERTICALEMENT

1. Tentation - 2. Osée - Encas - 3. Userons - 4. Ras - Ricane - 5. Mi - Isard - 6. Emir - lode - 7. Tient - 8. Tresse - Ara - 9. En - Etioler - 10. Reprennent.

Insécurité : un sentiment ressenti par de nombreuses personnes

Jean-Pierre FOURCADE annonce que le commissaire de police et la Direction Départementale de la Police vont changer. Il explique la nécessité de rondes de policiers en uniforme et en voiture non banalisée. " La difficulté consiste maintenant à prélever des effectifs et notamment des contractuelles (quatre s'ajoutent dès janvier à l'effectif existant) pour libérer les policiers des tâches quotidiennes de sorties d'école... ".

Il sera également indispensable à l'avenir de dégager du personnel administratif.

Collaboration difficile avec les mariners

Il semble que certains propriétaires de péniches amarrées entre la passerelle de l'Avre et le viaduc abusent de leurs droits et ont tendance à s'approprier les berges de la Seine.

comité de quartier du centre

animé par Tony MAROSELLI, *Conseiller Municipal*

Deux thèmes essentiels constituaient le Comité de Quartier du Centre animé par Monsieur MAROSELLI : l'avancement des travaux de la ZAC de Rénovation-Restoration et les décisions prises en matière de commerce dans le cadre de cette vaste opération.

A cet égard, le Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme Monsieur CUNY rassura immédiatement les nombreuses personnes présentes en annonçant le remplacement du Monoprix Dailly par un ensemble de commerces alimentaires dès les premiers mois de 1982.

A quand la Supérette de la rue de l'Eglise?

Monsieur CUNY expliqua ensuite que dix-huit mois seront nécessaires à l'édification de la supérette de la rue de l'Eglise, à dater du début du chantier.

La SARER, aménageur, souhaite réaliser les opérations du 6-8-10, rue de l'Eglise, du 27-29, rue d'Orléans et du 30-32, rue Royale dans le même laps de temps.

En effet, ces projets ont fait l'objet d'appels d'offres qui se sont révélées catastrophiques. Une nouvelle consultation des entreprises, concernant ces trois opérations immobilières a eu lieu. Elle devrait aboutir à une réduction du coût de la construction.

La rue de l'Eglise : allée piétonne ou sens unique?

L'éventualité de transformer la rue de l'Eglise en allée piétonne indigné la totalité des commerçants du Centre : "non seulement cette initiative ne favorise pas le commerce" expliquent-ils avec véhémence "mais elle ne nous attirera que des ennuis et les municipalités qui ont tenté ce type d'expérience ont dû bien vite opérer un changement.

Monsieur CUNY explique alors que tout projet n'est pas forcément directement adaptable à la réalité. Il faut le concrétiser pour savoir s'il est fiable ou non.

L'opération de Restauration-Rénovation du centre Ville se caractérise précisément par une évolution progressive permettant sans frais de revoir les données et de faire marche arrière si le projet s'adapte mal.

Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie propose une mise en sens unique provisoire durant les fêtes de Noël permettant de "tester" la fiabilité du système qui pourrait être abandonné s'il ne rassemble pas les suffrages.

"Il faudrait savoir ce que veulent les commerçants" lance une personne.

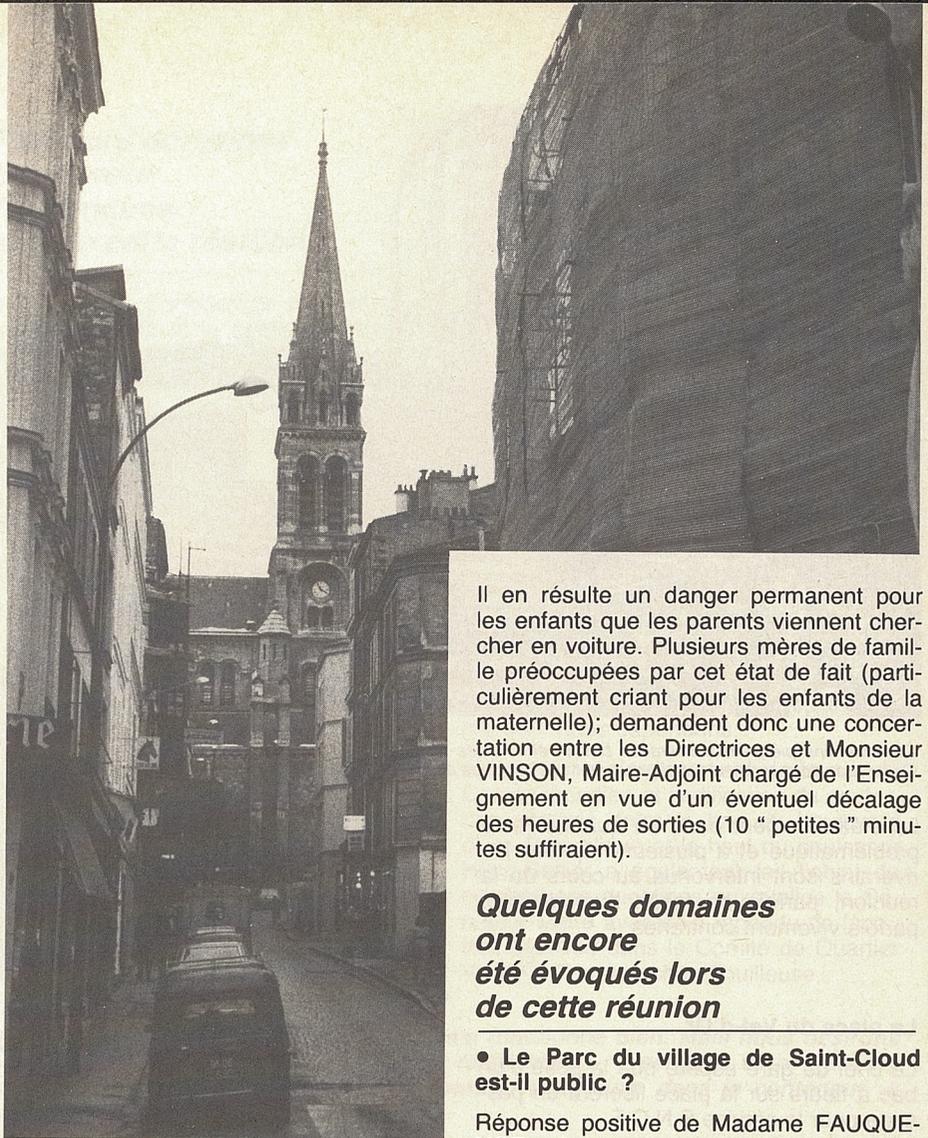
Si elle existe un jour, l'allée piétonne arriverait de toute façon en fin d'opération (en 1986 ou 1987).

En attendant, le sens unique ne pourrait qu'améliorer le commerce et le passage dans cette rue toujours très encombrée.

Le Busphone

Quelques riverains s'étonnent que le Busphone ne fonctionne pas le samedi matin. Madame FAUQUENOT explique que le montant très élevé du déficit (1 million de francs) a amené la municipalité à prendre de rigoureuses mesures d'économie. Ainsi le service n'est plus assuré au mois de juillet ni le samedi réduisant ainsi le coût de 200.000 francs. Elle signale également que ce système à l'origine "à la demande" s'était peu à peu transformé en un "circuit fixe régulier" dont le but consiste à satisfaire un maximum de voyageurs.

3.000 personnes empruntent chaque semaine les 7 voitures 1/2 quotidienne (3 le matin - 4 l'après midi).



Le sens unique faciliterait certainement le commerce et le passage dans cette rue toujours très encombrée.

Des sorties d'école à orchestrer

Les sorties des trois établissements scolaires de la rue des Ecoles sont fixées aux mêmes heures.

Il en résulte un danger permanent pour les enfants que les parents viennent chercher en voiture. Plusieurs mères de famille préoccupées par cet état de fait (particulièrement criant pour les enfants de la maternelle); demandent donc une concertation entre les Directrices et Monsieur VINSON, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement en vue d'un éventuel décalage des heures de sorties (10 "petites" minutes suffiraient).

Quelques domaines ont encore été évoqués lors de cette réunion

• Le Parc du village de Saint-Cloud est-il public ?

Réponse positive de Madame FAUQUENOT qui précise que ce jardin, encore en travaux, sera effectivement ouvert à tous.

• Quand sera nettoyé et fermé le garage du 1, rue Jeanne ?

Depuis le Comité de Quartier les Services Techniques ont fait enlever quatre camions de débris de ce local qui a ensuite été clos comme le souhaitaient les riverains.

VOS COMITÉS DE QUARTIERS JUSQU'AU MOIS DE MAI - à 21 heures

- Jeudi 11 mars " VAL D'OR - TOURNEROCHES - FOUILLEUSE " animé par Monsieur A. LEYMARIE, école du Val d'Or, rue Michel-Salles.
- Jeudi 18 mars " MONTRETOUT ET COUTUREAU-RÉPUBLIQUE ", animé par Monsieur M. GUAY, Salle Municipale, 36 avenue Foch.
- Jeudi 22 avril " COTEAUX-18 JUIN ", animé par Madame F. OLIVIER, Foyer des Sportifs, 33, quai Carnot.
- Jeudi 6 mai " PASTEUR-MAGENTA ", animé par Monsieur E. VOIZARD, Pavillon Pasteur, 1, rue Lelégard.
- Jeudi 27 mai " CENTRE ", animé par Monsieur T. MAROSELLI, Salle Municipale, 4, rue des Ecoles.

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Président : Monsieur René BASSINET, maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles.

Rapporteur : Madame Mireille WORBE, Conseil Municipal délégué à l'Animation Culturelle et Sportive.

REUNION DU 26 OCTOBRE

Le point principal de l'ordre du jour était la discussion du projet de règlement d'utilisation des salles du Centre Culturel des Trois-Pierrots.

Les représentants des diverses associations, posèrent des questions sur les critères de convention avec la ville pour l'obtention de la salle, sur les possibilités d'accès à la régie, les fixations de prix des places, le calendrier, la régularité des manifestations communales, la possibilité d'activités scolaires dans ces salles, le cinéma et ses formules commerciales ou non, la possibilité d'utiliser les deux salles en même temps s'il n'y a qu'un seul technicien, la difficulté de rentabiliser un spectacle étant donné la taille de la salle.

Critique fut faite ensuite de feu le festival 1981 pour en tirer des leçons pour l'année prochaine.

Monsieur THERY insiste sur la nécessité de ne pas renoncer aux créations quels que soient les risques de déception que l'on court (nous en avons trois cette année).

Il est évidemment plus facile de faire venir des spectacles éprouvés et testés que de monter avec les possibilités locales et dans le cadre inhabituel du parc et du chapiteau des spectacles nouveaux qui justifient le festival.

Madame ADAM souhaite que, pour le concours des vitrines, soit instauré un "prix attribué par le public".

Madame SABOURAULT se réjouit du fait que la bibliothèque ait reçu des demandes de documentation sur les pièces du festival.

Il est souhaité que soit étudié à nouveau la possibilité d'un abonnement à plusieurs spectacles. Cette formule avait été tentée

il y a trois ans sans rencontrer aucun écho, mais elle pourrait être revue différemment.

L'existence du centre des 3 Pierrots remettra-t-elle en cause la formule actuelle du festival ?

L'éclatement en plusieurs endroits peut être néfaste du fait de la rupture de l'unité des lieux, de la baisse d'intensité, de la dispersion des énergies.

Sous le chapiteau le manque de confort est remplacé par le pittoresque et cela contribue à l'atmosphère de fête et au dépaysement.

Mais l'on pourrait peut-être élargir le champ du festival, faire au centre des 3 Pierrots un pôle secondaire d'attractions avec des réalisations toutes différentes et impossibles dans le parc, tels le cinéma, les arts plastiques.

Quels que soient les inconvénients et les difficultés techniques rencontrés par les concerts, Monsieur PANIGEL et Monsieur FARAGGI pensent que les concerts doivent être maintenus sous le chapiteau, en choisissant des œuvres adaptées à ce cadre.

L'on aborda rapidement alors les questions sportives et plus spécialement les journées de rencontres avec les villes jumelées (les 8,9 et 10 octobre), peu en avaient entendu parler. Ces journées ont été décevantes, d'une part du fait du mauvais temps et, surtout, parce que les groupes se sont fort peu mélangés.

Peut-être pourrait-on demander à la population de Saint-Cloud d'accueillir les enfants pour essayer de créer vraiment un état d'esprit européen.

Ce jumelage a perdu beaucoup de sa vitalité, peut-être à cause du handicap fi-

nancier d'un jumelage avec trois villes trop onéreux pour une ville de la taille de Saint-Cloud.

REUNION DU 14 DECEMBRE

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION EXTRA MUNICIPALE

Elle fait suite à la réunion du 26 octobre.

Quelques questions diverses furent rapidement évoquées pour pouvoir parler de sport plus longuement.

— les dates du Festival d'Automne 1982 : sans doute du 30 septembre au 10 octobre.

— la possibilité de faire une "flamme" postale spécifique à la Fête du Sport et une autre au festival d'Automne, ou une seule couvrant ces deux événements attractifs. Proposition est faite d'ouvrir un concours et même dans les écoles de la ville.

— la rencontre internationale de chant choral au niveau du département envisagée pour 1982 serait repoussée à 1983.

Madame BOYER confirme qu'il est tout-à-fait possible d'assurer un accueil pendant une semaine mais que cela est plus facile s'il s'agit d'une chorale d'une ville jumelée.

— la demande d'associations de parents d'élèves d'une ludothèque (telle celle du Chesnay); nous n'avons pas encore reçu le dossier projeté.

Deux grandes questions sportives à l'ordre du jour :

L'Union Athlétique et Sportive :

Il nous a paru important que les membres de la C.E.M. connaissent ses réalisations. Monsieur GUILLAUME, son président fit découvrir à beaucoup l'importance de cette association.

1.340 adhérents, dont 791 de moins de 16 ans, 10 disciplines sportives, s'adressant à tous les âges, toutes couches sociales - à peu près 50 moniteurs rémunérés et 50 dirigeants bénévoles.

Monsieur GUILLAUME insista tout particulièrement sur le caractère social et vivant de cette association, le dévouement des dirigeants des sections et la grande mobilisation des bénévoles pour son bon fonctionnement, le sérieux de l'encadrement par des moniteurs diplômés ou des professeurs d'éducation physique; tout ceci permettant aux familles de faire faire, de façon peu onéreuse, un sport adapté aux enfants.

Le budget à peu près 1 million de francs dont :

600.000 francs donnés par la Ville,

300.000 venant des cotisations,

80.000 issus de subventions de l'Etat et du département,

20.000 versés par le loto (1 % du montant des sommes dépensées sur Saint-Cloud).

L'U.A.S. est très lié à la Ville, non seulement par le montant des subventions, mais aussi par la mise à disposition gratuite des terrains et installations municipales.

Monsieur GUILLAUME regrette le fait que les différentes sections s'ignorent souvent entre elles, la rareté des rencontres entre dirigeants (ceci résultant sans doute de la diversité des lieux d'entraînement) l'inexistence de rapports avec les sections des lycées et collèges.

Monsieur MAGDO renchérit sur l'inexistence des rapports aussi avec les écoles et regrette les horaires tardifs de certaines disciplines - deux points sur lesquels il est possible d'apporter des améliorations, répond Monsieur GUILLAUME, dans la mesure de la disponibilité des salles et des moniteurs... on fait ce qu'on peut avec ce qu'on a...

et pourquoi pas de section tennis ? parce que ce club omnisports ne dispose pas suffisamment de terrains, ni de club-house qui pourrait donner à l'ensemble de

l'U.A.S. une vie associative et un esprit "club" où se retrouveraient les sports de détente et les sports de compétition - et si l'U.A.S. disposait complètement du stade Hachette et du Pré Saint-Jean... les rêves se réalisent parfois...

La Fête du Sport :

Du 3 au 13 juin 1982, sauf pour le tennis où le nombre de participants nous oblige à prolonger d'une semaine : les finales auront donc lieu le 20 juin.

Le problème le plus difficile est certainement celui de l'animation du Pré Saint-Jean, pendant la Kermesse du 13 juin.

Ce très grand terrain demanderait pour être animé, un nombre important d'associations. Peut-on demander à toutes les associations actives de Saint-Cloud d'y participer ?

Certaines d'entre-elles, telles le Cercle Féminin d'Amitié Européenne, Arts et Loisirs de Saint-Cloud, l'U.F.C.S. se demandent bien ce qu'elles pourraient y faire. De plus, ces associations manquent terriblement de "bonnes volontés" efficaces et les rares sur lesquelles repose l'activité de l'association ne sont pas très enthousiastes à l'idée d'un travail supplémentaire.

Les scouts ne sont pas satisfaits de leur participation des années précédentes et préféreraient montrer des activités plus spécifiques du scoutisme (l'installation d'un campement par exemple).

Les Amis des Fleurs acceptent de composer des bouquets, il leur faut seulement une table pour poser leur matériel.

Sont évoquées des possibilités de mon-golfière, de bateleurs, cracheurs de feu, courses de poussettes, cascades de voitures, joutes nautiques, majorettes, tournois de chevalerie, groupe folklorique.

Faire plusieurs points d'animation simultanés dans la ville serait peut-être plus facile...

Quant au concours hippique du 6 juin, son organisation pose quelques difficultés : difficulté d'obtenir l'hippodrome où l'on veut favoriser le golf, peu d'enthousiasme de la part du Conservateur du parc pour que ce concours ait lieu dans le domaine.

Questions à suivre... lors d'une future réunion de la commission, l'année prochaine.

Rapporteur : Mireille WORBE,
Conseiller Municipal.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION DE 1982

Le recensement général de la population est une opération à laquelle procèdent régulièrement tous les pays.

Les derniers recensements réalisés en France ont eu lieu en 1962, 1968 et 1975.

Le recensement vise principalement deux objectifs :

• **déterminer la population légale de chaque circonscription administrative,**

• **établir les statistiques de base de la population française.**

**LE RECENSEMENT DE 1982
SE DEROULE ENTRE LE 4
ET LE 27 MARS 1982**

C'est le Maire qui est responsable de l'exécution de l'organisation du recensement et la pleine réussite de cette opération nécessite qu'elle soit accueillie favorablement par la population.

Les clodoaldiens voudront bien réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs chargés de recueillir les renseignements auprès de chaque personne.

Si vous êtes intéressés par un travail temporaire qui exige des qualités d'ordre, de méthode et suffisamment de temps libre pour effectuer le recensement dans de bonnes conditions vous pouvez faire acte de candidature DE TOUTE URGENCE auprès de Monsieur le Maire de Saint-Cloud - Service du Personnel.

Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie - tél. 602.70.40 - Postes 340-360.

UN NOUVEAU COMMISSAIRE DE POLICE NOMMÉ A SAINT-CLOUD

Un nouveau commissaire principal vient d'être nommé à Saint-Cloud. Il s'agit de Monsieur Lucien PERISSA, succédant à Gérard ORSINI qui assura cette fonction dans notre ville pendant trois ans. Nous avons rencontré Monsieur PERISSA qui nous a reçu très cordialement dans son nouveau bureau, au commissariat.

Le B.M. : Monsieur PERISSA, connaissez-vous Saint-Cloud ?

Non, mais je suis heureux d'y avoir été nommé. Cette ville très verdoyante, possède certainement une qualité de vie et les problèmes auxquels nous devons faire face sont peu alarmants par rapport à ce que j'ai connu ailleurs.

Le B.M. : Le Commissaire est une personnalité de la cité souvent méconnue. Pourtant les Clodoaldiens seraient certainement heureux de savoir qui vous êtes. Pouvez-vous nous parler également de votre carrière ?

J'ai débuté en 1956 en Algérie. De retour en France j'ai suivi un stage à Saint-Cyr à l'issue duquel j'ai été reçu commissaire (en 1964). Après avoir été nommé successivement à Saint-Quentin (mon premier poste), comme chef de circonscription à Montmorency puis "Grand Patron" de la Sureté de Rouen Sud de 1971 à 1973. Je viens de Hagondange en Moselle où j'exerçais depuis 1974.

En ce qui concerne ma vie privée, je suis marié et père de trois enfants.



Monsieur Lucien PERISSA, dans son bureau du 27, rue Dailly.

Le B.M. : Vous avez fait allusion aux statistiques concernant les délits commis les six derniers mois. Pouvez-vous les commenter ?

Ces chiffres portent sur la circonscription (quatre communes). Les agressions restent très limitées, par contre le nombre des cambriolages est très élevé.

Le B.M. : A travers cet interview, souhaiteriez-vous faire part d'un message aux habitants de Saint-Cloud ?

Oui, je souhaiterais une collaboration complète avec la police. D'abord,

- que les Clodoaldiens prennent l'habitude, à défaut de faire blinder leur porte, de fermer serrures et fenêtres avant de quitter leur pavillon ou leur appartement,
- et enfin qu'il n'hésitent jamais à signaler des faits leur paraissant anormaux.

En cas de problèmes particuliers, je suis d'ailleurs prêt à recevoir toute personne en faisant la demande. Mais il semble qu'il y ait là une réticence similaire dans chaque ville. Or, le rôle de la police n'est pas de réprimer mais de protéger.

Nous sentons la retenue de personnes possédant des renseignements (par exemple en ce qui concerne des mineurs). Encore une fois, nos services de police ne sont pas répressifs mais préventifs et sociaux.

Le B.M. : Vos moyens sont-ils suffisants pour lutter contre cet état de fait ?

bien sûr, nos effectifs pourraient être augmentés. L'ilotage constitue notamment un système bien ressenti par la population qui reconnaît l'agent de son quartier et en est par là même sécurisée. Par ailleurs, nos inspecteurs, souvent occupés à des tâches administratives ne peuvent déployer sur la voie publique, autant d'activités qu'il serait nécessaire.

Le B.M. : Vous venez d'arriver, mais avez-vous déjà envisagé des actions spécifiques ?

Je désirerais créer des groupes de travail fonctionnant en alternance, débouchant sur une organisation efficace. Nos effectifs à l'avenir, devraient augmenter et nous avons également décidé, comme le souhaite le Sénateur-Maire de supprimer les voitures banalisées, montrant ainsi aux Clodoaldiens (nous faisons d'ailleurs peindre actuellement des écussons de police sur nos voitures) que nous sommes toujours là pour les protéger.

URBANISME



L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA RESTAURATION DU CENTRE EN 1982



L'immeuble BASSI, place de l'Eglise.

La Ville de Saint-Cloud est engagée depuis 1976 dans une opération de Restauration-Rénovation Centre Ville.

Cette opération associe les propriétaires privés à l'amélioration du Centre Ville en les conviant à procéder à la restauration de leurs immeubles et pour certains à la démolition de corps de bâtiments ou d'appentis qui sont insalubres.

L'opération de Restauration a été scindée en trois phases :

- Phase 1 (secteur rues Dailly, Royale, de l'Eglise et du Docteur Desfossez) venue à échéance le 1^{er} juillet 1980;
- Phases 2 et 3 (secteur rues de l'Eglise, Royale, d'Orléans, de Nogent et Jeanne) dont le délai d'échéance est le 1^{er} juillet 1982;
- Phase 3 bis (secteur rues du Docteur Desfossez, Royale, Place Silly, rue de l'Hospice, place du Pas, rue de la Libération et Place de l'Eglise) en cours de réalisation dont le délai de réalisation viendra à échéance le 15 janvier 1984.

Phase 1 de restauration

Cette phase est donc arrivée à échéance. Quatre immeubles :

- 12 rue Royale,
- 22 rue Royale,
- 24 rue Royale,
- et 28 rue Royale.

ont été acquis par le Logement Français dans le cadre de la procédure d'acquisition-réhabilitation.

Ces immeubles sont tous mis en location et servent au logement des habitants du centre Ville à deux ou trois exceptions près (cf. Bulletin du 1^{er} décembre 1981).

Les immeubles restant la propriété de propriétaires privés ont dans leur majeure partie été restaurés.

Des ravalements restent encore à effectuer afin que les rues de l'Eglise et Royale trouvent leur physionomie définitive.

← Le 36, rue Royale.

Au total dans ce secteur 120 appartements environ ont été restaurés.

Phase 2 de restauration

Ce secteur est en cours de réalisation. Une douzaine d'immeubles ont déjà été ravalés et les travaux de réhabilitation sont en bonne voie.

Un immeuble a été acheté par le Logement Français, le 8, rue Jeanne, dont les quatre studios sont occupés déjà depuis deux ans.

Dans ce secteur une soixantaine de logements sont maintenant aux normes minima d'habitabilité.

Phase 3 de restauration

Cette phase est opérationnelle depuis un an.

Le Logement Français a acquis le 60/62 rue Royale dont les six appartements ont été remis à neuf. Cet immeuble est occupé depuis le 1^{er} décembre 1981.

Le Logement Français vient d'acquies le 64, rue Royale qui sera réhabilité dans le courant de l'année 1982 : onze logements à nouveau seront remis en état.

Conclusion

Au total, fin 1981, la moitié environ des logements du Centre ont été restaurés, et ceci sans difficultés notables.

La SARER et le Logement Français (1) restent bien entendu en permanence à la disposition de tous les habitants du Centre afin de résoudre, dans la mesure du possible, les difficultés qui pourraient surgir.

(1) Le Logement Français assure maintenant une permanence, tous les mercredis, toute la journée.

LE SÉNATEUR-MAIRE PRÉSENTE SES VŒUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Le jour de Noël dans les établissements hospitaliers de Saint-Cloud a été marqué par la visite du Sénateur-Maire qui, comme les années passées, avait tenu à souhaiter d'excellentes fêtes de Noël et présenter ses vœux personnellement aux personnes âgées.

Photo ci-contre : Jean-Pierre FOURCADE a souhaité d'excellentes fêtes à chacune des personnes âgées. A droite : M. Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports.



Photo ci-dessus : Un apéritif et une remise de cadeaux marquaient la fin de la matinée.

Photo ci-contre : M. et Mme FOURCADE, s'entretenant avec l'un des résidents des "Heures Claires".



Entouré de Maire-Adjoints et Conseillers Municipaux il a donc pu s'entretenir avec chacun des résidents du Foyer Logement des Heures Claires, avec les pensionnaires de la Maison du Parc et Lelégard et du Pavillon Pasteur, ravis de ces visites.

Des cadeaux furent ensuite remis au cours de cette matinée, pas tout à fait comme les autres.

MAISON DE L'AMITIÉ :

Une efficacité tournée vers les autres

C'est en octobre 1981 qu'à la demande du Conseil Municipal, plusieurs associations clodoaldiennes à caractère social créaient la Maison de l'Amitié. Son activité est bien connue et fait l'objet d'un compte rendu annuel publié dans ce bulletin. Nous publions ici la liste des associations adhérentes à notre "Maison" ainsi que quelques informations très condensées sur leur activité.

AIDE ET SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES

AIDE-MÉNAGÈRE : Sur prescription médicale. Participation horaire selon barème de ressources (compte rendu des aides accordées par différentes caisses de retraite, toutes les demandes sont examinées). Les aides ménagères sont formées aux tâches spécifiques d'entourage matériel et psychologique.

SOINS A DOMICILE : (toilette, nursing, surveillance thérapeutique, etc.). Toutes personnes âgées retraitées ou leurs ayants-droit, **quelles que soient leurs ressources**, sont prises en charge à 100 % par leur sécurité sociale maladie.

Soins nécessitant des interventions quotidiennes ou bi-quotidiennes d'un personnel soignant (aide-soignante, infirmière...) sur l'initiative du médecin traitant, de l'hôpital, de la famille ou des services sociaux.

Le certificat médical de demande de soins à domicile déclenche la procédure de prise en charge.

Alcooliques Anonymes (A.A.)

C'est une société d'hommes et de femmes qui mettent en commun leurs expériences, leur énergie et leur espoir dans le but de résoudre leurs problèmes communs et d'en aider d'autres qui sont en



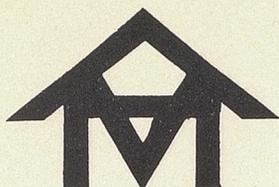
core aux prises avec la maladie de l'alcool. Les A.A. s'adressent à tout homme ou femmes alcoolique de toute condition sociale, de toute race, de toute religion. Les réunions dites "fermées" sont strictement réservées aux alcooliques : le **partage** des expériences de chacun et l'**exemple** suggéré par ceux qui ont prouvé que le programme de rétablissement des A.A. est efficace conduisent ces discussions de groupe. Les autres dites "ouvertes" accueillent les parents et les amis des membres alcooliques ou toute personne intéressée par le problème (AL ANON).

L'anonymat est scrupuleusement respecté. Chaque personne atteinte de cette

maladie qualifiée "d'allergie physique doublée d'une obsession mentale" peut, grâce à ces réunions, retrouver d'abord **l'espoir**, ensuite les **moyens** de le réaliser (réunion tous les jeudis : 20 h 30, ouverte le deuxième jeudi).

Amnesty International

Le groupe 197 "Saint-Cloud, Sèvres, Ville-d'Avray" de la Section Française d'Amnesty International participe comme suit sur le plan local à la poursuite de ses objectifs (libération des prisonniers d'opinion dans le monde, abolition de la torture et de la peine de mort) :



6. place Silly 602 25.69

Maison de l'Amitié (suite)...



Maison de l'Amitié (suite)...

- adoption de prisonniers d'opinion de l'Est, de l'Ouest ou du Tiers-Monde (actuellement investigation d'un cas au Soudan).
- actions urgentes (exécution imminente, torture, disparition, etc.).
- participation aux campagnes générales d'A.I. (actuellement contre les exécutions en Iran).
- sensibilisation de la population sur nos objectifs.
- recherche de fonds pour permettre notamment au siège de Londres d'enquêter dans le monde entier (dans un souci d'indépendance et d'impartialité politique, A.I. n'accepte pas de subvention officielle).

Association des Familles de Saint-Cloud

La principale activité de l'association continue à être la BOURSE AUX VÊTEMENTS dont le succès ne se démentit pas : le nombre de vêtements déposés et vendus lors des deux sessions (mars et octobre) a augmenté très légèrement par rapport à l'année précédente. En octobre, le nombre de déposants approchait 450, identique à celui des acheteurs.

L'association s'efforce en outre de fournir aux familles de Saint-Cloud son soutien matériel et moral (quelques dépannages en espèces ont été effectués) et participe activement aux travaux de l'U.D.A.F. 92 contribuant à œuvrer auprès des Pouvoirs Publics et à restaurer l'image de la Famille auprès du public.

Nous portons notre effort dans les actions susceptibles de favoriser plus particulièrement la famille de trois enfants et plus ; c'est ainsi que des cadeaux de vêtements ont été effectués à l'occasion d'une naissance dans ces familles, ce qui

nous a permis de constater que leur nombre sur Saint-Cloud avait beaucoup augmenté par rapport à l'an dernier.

Association Familiale Protestante

L'association groupe environ 80 familles de la paroisse protestante de Saint-Cloud, Garches, Vaucresson. Elle est membre de l'Union départementale des Associations familiales du 92 et du Mouvement national des A.F. protestantes qui regroupent toutes celles de France.

L'A.F.P. de Saint-Cloud s'efforce d'aider les familles dans toutes les difficultés ou les problèmes qu'elles peuvent rencontrer, visite les personnes isolées ou âgées. Elle est le diaconat de la Paroisse Protestante. L'A.F.P. collabore également sur le plan local à divers mouvements d'aide sociale.

Association des Paralysés de France

L'A.P.F. est un mouvement d'entraide et de lutte pour une véritable intégration des Handicapés Moteurs dans tous les secteurs de la vie (vie scolaire, professionnelle, de loisirs). Elle exprime et défend les droits des handicapés et sensibilise les Pouvoirs Publics sur leurs difficultés et leurs besoins.

Elle comprend 8 délégations régionales, 93 délégations départementales et dispose de 150 assistantes sociales spécialisées (l'une d'entre elles a une permanence pour les Clodoaldiens). Depuis peu existe un service de maintien à domicile dont la permanence quotidienne est au siège de Nanterre.

Sur Saint-Cloud, à l'occasion de l'année des Handicapés, une exposition a eu lieu à la Mairie et dans le parc, ainsi qu'une rencontre avec les responsables municipaux concernés.

Il est possible de participer à son action en devenant adhérent ou en offrant son concours pour visites, transports, logement, loisirs.

Association nationale des Veuves civiles Chefs de famille

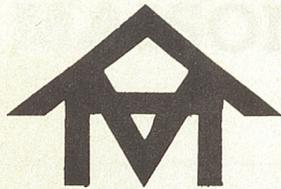
Créée en 1949, pour défendre la place des Veuves dans la société et leur faire obtenir un véritable statut social, reconnue d'utilité publique en 1956, implantée dans tous les départements.

Ses objectifs : informer, aider et défendre les droits des Veuves dans toutes les catégories socio-professionnelles : l'allocation-orphelin, le bénéfice de la reversion des veuves de 55 ans et tout dernièrement la création de l'assurance veuvage entre autres résultats acquis, prouvent son action constante auprès des Pouvoirs Publics pour améliorer les conditions de vie des Veuves.

La section de Saint-Cloud assume une des 18 permanences du département.

Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (A.S.T.I)

ALPHABÉTISATION : Les cours se donnent à la M.A. l'après-midi (20 à 25 élèves) ou le soir (une dizaine). Les élèves sont de toutes nationalités, de tous âges et de niveaux très différents ; la plupart travaillent professionnellement. Une quinzaine de moniteurs assurent ces cours - cours également l'après-midi



6. place Silly 602 25.69

Maison de l'Amitié (suite)...

à Saint-Joseph. Artisan : trois monitrices pour une dizaine de femmes maghrébines et africaines mères de famille pour la plupart.

RATTRAPAGE SCOLAIRE : assuré par 20 à 25 bénévoles jeunes et adultes ; une trentaine d'élèves (enfants et jeunes) signalés par les Directeurs d'écoles, l'assistante sociale, etc. Il faut être prêt à recevoir plus de 40 élèves, d'où la nécessité du recrutement de nouveaux bénévoles.

COURS DE LANGUE D'ORIGINE : (portugais, arabe, espagnol) deux fois par semaine pour les enfants du primaire ; cours d'arabe une fois par semaine pour les adolescents... et les jeunes français désireux de s'initier.

ATELIER DE COUTURE ET DE TRICOT : pour femmes maghrébines et africaines, occasion de rencontres chez l'une ou chez l'autre.

Association " Colis et réveillon de Noël "

L'association se propose essentiellement de faire partager la joie de Noël à tous ceux que l'âge, la maladie ou l'isolement risqueraient de laisser à l'écart. Dans ce but, elle organise chaque année, à l'issue de la messe, un réveillon dans la crypte de " Stella Matutina ", pour les personnes âgées valides et porte à domicile, au cours de la veillée des colis réveillons à ceux qui ne peuvent se déplacer. Elle prend en outre à sa charge les cadeaux de Noël offerts aux pensionnaires de la Maison Lelégard et finance, à leur intention, plusieurs séances récréatives en cours d'année.

Il reste une tâche importante à remplir qui consisterait à rompre tout au long de l'année par des visites la solitude des plus isolés. Ceux qui seraient prêts à s'y consacrer seraient les bienvenus.

Centre d'Etudes et d'Action Sociale (C.E.A.S.)

Objectifs : détecter les problèmes sociaux et étudier les moyens à mettre en œuvre pour les résoudre, faire se rencontrer les partenaires, faciliter la participation, informer, susciter les actions nécessaires ou la création d'associations adaptées, former les bénévoles, mettre à disposition la documentation utile. Une action ponctuelle à Saint-Cloud est l'organisation d'**ETE-AMITIE** : étalée sur juillet et août, elle est précédée d'une période de sensibilisation des Clodoaldiens : tracts, affichettes, bulletin municipal, comités de quartiers, réseau associatif local.

L'été dernier, 68 personnes ont été aidées : visites d'amitié, ravitaillement, transports (pas de busphone en août), démarches, etc. 56 bénévoles plus ou moins disponibles se sont offerts mais la difficulté majeure réside dans leur nombre trop limité en août.

ETE-AMITIE constitue aussi un moyen de favoriser une forme de convivialité en créant des liens durables.

Clubs de l'Age d'Or

Association créée en 1972 pour aider les personnes âgées à sortir de leur solitude, retrouver des relations normales avec leurs semblables et, surtout, s'**entraider** mutuellement.

Ces buts ont été atteints et développés par les deux clubs : celui du Centre, rue des Ecoles, celui de Montretout, rue Ferdinand-Chartier.

La participation à la kermesse annuelle au sein de la Fête des Sports et une vente de travaux exécutés par les adhérents permettent d'offrir :

- une sortie annuelle d'une journée et des goûters
- chaque mois des séances audiovisuelles animées par des cinéastes bénévoles.

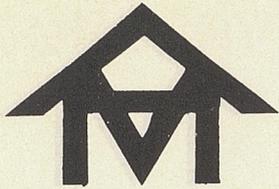
Les personnes âgées bénéficient d'activités physiques et culturelles grâce au concours de la Croix-Rouge, de la M.J.C., du Conservatoire, etc.

Les Clubs adressent un pressant appel à tous les retraités susceptibles de se joindre à eux.

Comité d'Entraide Sociale de Saint-Cloud

Cette association, créée en 1938, gère trois Centres de Soins dirigés chacun par une infirmière qui assure une permanence à certaines heures et, le reste du temps visite les malades à domicile. Ces infirmières collaborent entre elles et sont de garde à tour de rôle, de jour et de nuit, même les dimanches et jours fériés ; grâce à des répondants automatiques, elles peuvent être touchées à tout moment en appelant les numéros de téléphone des Centres.

Divers services existent par ailleurs au Centre des Coteaux (bibliothèque, vestiaire, permanence hebdomadaire d'accueil et d'information sociale). des locaux mis par le Comité à la disposition de la M.J.C. lui permettent de recevoir des enfants du quartier autour d'activités diverses, après l'école, le mercredi et le samedi. Ainsi ces salles, autrefois utilisées comme garderies d'enfants et comme écoles ménagères, conserveront un but social très utile dans ce quartier un peu excentrique.



6. place Silly 602 25.69

Maison de l'Amitié (suite)...



6. place Silly 602 25.69

Coopération féminine

La Coopération féminine, solidaire de ceux qui souffrent du fait de la transplantation, de l'isolement, de la vieillesse ou des inégalités sociales, souhaite développer, à travers des programmes aux plans social, culturel, éducatif, une véritable action communautaire. Elle accueille toutes celles qui se réclament du Judaïsme, que ce soit de sa culture, de son histoire, de sa tradition, de sa vie religieuse, car elle pense que l'on peut trouver dans les valeurs du judaïsme, une réponse aux problèmes du monde moderne. Elle se préoccupe également de tous les problèmes sociaux et humains qui se posent à Saint-Cloud mais aussi en France et dans toutes les parties du monde.

Croix-Rouge Française

Le Comité de Saint-Cloud de la Croix-Rouge Française agit sur quatre plans :

1. Il anime les activités suivantes : *Secouristes* (équipe d'une cinquantaine de personnes) - *Gymnastique douce* pour pré-retraités et retraités (tous les jours de la semaine) - *S.O.S. dépannage malade à domicile* (équipe d'une trentaine de personnes) - *Enseignement* (deux sessions de secourisme par an, une session d'auxiliaire sanitaire) - *Allo-Mamie* (équipe débutante de jeunes grand-mères) - *Aide sociale* et ponctuelle de redistribution. Bien entendu ces activités vivent aussi grâce à l'action de personnes entièrement bénévoles ayant accepté de suivre une formation légère dans le domaine qui les intéressait.
2. CRÈCHE FAMILIALE : 80 places de crèche - 30 emplois.
3. HALTE-GARDERIE : 20 places pour enfants de 3 mois à 5 ans.
4. MINI-CRÈCHE de 10 lits de 7 h à 19 h.

Toutes précisions sur ces trois dernières activités sont données dans le bulletin municipal de décembre 1981, page 9.

Fédération des Employeurs de Personnel Employé de Maison (F.E.P.E.M.)

La section de Saint-Cloud attire l'attention de tous ceux qui sont aidés par du Personnel employé de maison sur l'évolution de la législation qui les concerne. Leur adhésion à la Fédération leur permettra d'être représentés dans les réunions paritaires et auprès des Pouvoirs Publics.

A la permanence hebdomadaire (à la Maison de l'Amitié) ils pourront recevoir toutes sortes d'informations et tout particulièrement sur l'état actuel de la législation professionnelle et l'établissement de contrats types.

Groupement pour l'insertion des handicapés physiques (G.I.H.P.)

Le G.I.H.P. est une association nationale reconnue d'utilité publique, créée et animée par les personnes handicapées elles-mêmes, en vue de solutions pratiques d'insertion dans la vie active, d'accès aux responsabilités sociales et professionnelles sur un critère de compétence et non d'aspect physique.

ACTIONS : Informer et sensibiliser le public - mise en place des aides nécessaires - Foyers d'étudiants avec tierces personnes - Service de transport porte à porte à la demande par minibus aménagé - Revue G.I.H.P. - informations publiées aussi en Braille. Le G.I.H.P. Ile-de-France a ses bureaux à Saint-Cloud d'où il dirige son **Service Transports** (11 minibus) et sa résidence pour étudiants handicapés autonomes à Paris. Il participe au Centre de Rencontres et d'Informations sociales "ESPACE 4" du Forum des Halles.

Réalisations particulières en 1981 sur Saint-Cloud : exposition photographique "Les handicapés dans la Cité", sous l'égide de la Municipalité avec le concours du Rotary, création d'une base de minibus à Saint-Cloud même.

Ligue Nationale Française contre le Cancer

Le Comité Départemental des Hauts-de-Seine est une association sans but lucratif fédérée à la Ligue Nationale. Il est notamment à Saint-Cloud où une équipe de bénévoles se préoccupe d'être à l'écoute des besoins des malades. Il tire ses revenus de la générosité qui se manifeste au cours des campagnes nationales et lors de la quête annuelle, des adhésions dues à la correspondance avec les Cloisardiens, de subventions, de manifestations, notamment la récupération du verre, de dons et de legs importants.

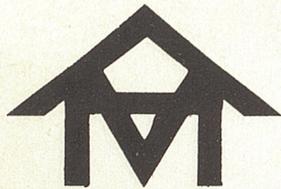
Nos trois objectifs prioritaires sont :

1. Aider la recherche.
2. Assister les malades et leurs familles.
3. Informer et éduquer le public, notamment les jeunes.

Nos projets : nous souhaitons **beaucoup** réussir à organiser à Saint-Cloud (comme dans d'autres communes du 92) dans les écoles, une information pour les jeunes qui sont très intéressés quand on leur parle de bonne heure des problèmes du cancer - et aussi trouver des bénévoles pour visiter les malades qui rentrent chez eux.

Secours Catholique

Le Secours Catholique, c'est d'abord un vaste réseau de 40.000 bénévoles groupés en 107 délégations ; c'est un journal qui informe un million de familles sur les problèmes de la pauvreté en France et dans le Tiers-Monde.



6. place Silly 602 25.69

Maison de l'Amitié (suite)...

Fondé il y a 35 ans, le Secours Catholique a aujourd'hui la réputation d'être un partenaire sérieux, efficace et respectueux de la dignité des plus pauvres. L'an dernier, le Secours a distribué en France 58 millions de francs, d'aides de toutes sortes. Des secours d'urgence sont partis pour l'Algérie, la Pologne, l'Italie, le Liban et le Sahel. Dans le Tiers-Monde, des micro-réalisations ont fait renaître l'espoir de nombreux villages par de petits projets d'équipements (puits, barrages, centres de formation agricole et professionnels).

La petite équipe de Saint-Cloud formée de gens engagés dans un travail à plein temps met l'accent sur ce dernier aspect au détriment, hélas, de l'action locale. Nous espérons un jour assurer cette tâche primordiale en liaison avec les autres associations et les services sociaux pour secourir ceux qui, ayant entendu parler du Secours, sont nombreux à faire appel à lui.

Société de Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Cloud

Objectifs :

— Apporter un réconfort moral ou matériel dans un esprit fraternel et désintéressé aux plus déshérités : jeunes en détresse, vieillards isolés, malades, immigrés, familles sans ressources, etc.

— Développer la spiritualité des membres de la Société par une approche fraternelle et aimante de tous ceux qui sont dans l'épreuve. "Toute personne qui souffre est un frère qui souffre et une image du Christ souffrant".

Moyens : la Société regroupe à Saint-Cloud 17 membres et un aumônier qui se réunissent deux fois par mois. En outre chaque membre suit régulièrement une ou plusieurs personnes en difficulté auxquelles il apporte amitié et éventuellement soutien matériel.

Bilan : 32 personnes ou familles sont régulièrement visitées à leur domicile. 20 dans les hôpitaux et maisons de retraite.

Dans un monde de plus en plus déshumanisé, la Société de Saint-Vincent-de-Paul se veut d'abord un signe d'amour.

Terre des Enfants

Son but : la survie et la vie des enfants affamés du Tiers-Monde.

Ses membres : quelques bénévoles regroupés dans une association de dimension artisanale où la bureaucratie et les frais sont réduits au minimum.

Ses actions : au **Guatemala**, depuis quatre ans, Terre des Enfants soutient un centre nutritionnel pour une soixantaine d'enfants. En **Colombie**, elle aide la F.A.N.A., fondation qui recueille les enfants abandonnés et leur prodigue les soins dont ils ont besoin.

Terre des Enfants n'aura de cesse tant qu'un enfant aura faim.

Union Féminine Civique et Sociale (U.F.C.S.)

C'est un mouvement de formation et d'éducation permanente qui s'adresse à des femmes. Celles-ci se regroupent pour se former et s'informer, prendre leur place, exercer des responsabilités, être partenaires dans la vie sociale, réfléchir sur des problèmes d'actualité.

Les axes de travail que la section de Saint-Cloud a choisis cette année sont : la monnaie, les droits de la femme, les municipalités. Ainsi quatre cycles d'initiation ont été programmés en novembre sur "le système monétaire international" et fin janvier sur "les problèmes monétaires et économiques à l'échelon national". En mars, la section propose trois sessions sur la législation familiale et sur les droits de la femme.

Notre année sera clôturée par une série de sessions dont le thème sera "les municipales" et "formation des candidates au Conseil municipal".

Union nationale des Amis et Familles des Malades mentaux (U.N.A.F.A.M.)

Association créée en 1963, reconnue d'utilité publique en 1968, elle met à la disposition des malades mentaux et de leurs familles des services divers : consultations médicales, sociales et juridiques, gratuites pour les adhérents - contrats d'assurances et de rente survie - centres de vacances pour les malades stabilisés - permanences et réunions pour accueillir les familles et établir des liens entre elles, dans un climat d'écoute et de solidarité - bulletins d'informations, conférences et congrès.

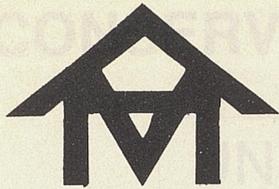
L'U.N.A.F.A.M. intervient auprès des Pouvoirs Publics pour faire évoluer la législation et pour favoriser la **création d'établissements appropriés** pour le traitement et la réinsertion sociale des malades. Elle s'efforce d'agir sur l'opinion publique pour modifier les comportements à l'égard de la maladie mentale.

Dans une conférence récente organisée par le 92 et la section locale, le Dr PAS-CAL, psychiatre des hôpitaux, résidant à Saint-Cloud, a mis l'accent, devant un auditoire nombreux, sur la nécessité de créer des structures légères de soins et d'accueil qui manquent totalement à Saint-Cloud et dans son secteur.

Union fédérale des Consommateurs

L'association de Saint-Cloud existe depuis huit ans et groupe 250 adhérents.

SES TACHES : informer, conseiller, défendre les consommateurs après, mais



6. place Silly 602 25.69

Maison de l'Amitié (suite)...

aussi avant qu'un litige ne soit apparu - veiller au respect de la réglementation par les commerçants - faire jouer la concurrence entre distributeurs - sensibiliser nos concitoyens sur quelques grands problèmes de notre temps : gaspillage (matières premières, énergie), danger pour la santé (hormones, antibiotiques, colorants).

SES MOYENS : enquêtes, relevés de prix, actions ponctuelles (médicaments, vieux papiers), réunions de commissions paritaires, trois permanences par mois.

SES RÉSULTATS : papier récupéré (4 tonnes en 1980 - 32 tonnes en 1981), parking du marché de Montretout gratuit - 50 litiges traités par an.

SES PROJETS : continuer ce qui nous vaut la confiance des Clodoaldiens - collecte de vieux papiers prolongée par la vente d'articles de papeterie en papier recyclé - monter avec d'autres associations clodoaldiennes une exposition sur le problème de la malnutrition dans le monde.

Villages vacances Famille (V.V.F.)

A une époque où l'on parle de réduction de temps de travail, les loisirs prennent une place accrue dans la vie et les préoccupations du plus grand nombre. Les vacances sont une nécessité pour la

santé, l'épanouissement, le bonheur et la formation de chaque personne. Dans ce domaine, V.V.F. s'efforce de répondre aux besoins. Pour intensifier son caractère associatif, V.V.F. développe des "sections d'adhérents" régionales et locales. A Saint-Cloud, l'on peut obtenir catalogues et renseignements sur l'activité de la section à la Maison de l'Amitié : une permanence s'y tient tous les mois.

En projets : une réunion d'information avec projections diapos sur les vacances sociales pour le Troisième Age - une soirée dansante avec buffet campagnard où seront accueillis les adhérents de Saint-Cloud et du 92.

Visite des Malades dans les Etablissements hospitaliers (V.M.E.H.)

La section de Saint-Cloud de la V.M.E.H. assure des visites à l'hôpital, au centre René-Huguenin, à la Maison du Parc, à Lelégard, à la clinique du Val-d'Or.

Distribue des livres dans les hôpitaux, organise des sorties-goûters et des projections de films pour les pensionnaires des maisons de retraite et des sorties pour ceux du Centre de Rééducation.

Comme chaque année, une fête de Noël a été animée par des artistes, avec distribution de petits cadeaux dans les hôpitaux.

Les pensionnaires de la Maison du Parc et quelques valides du pavillon Laval ont eu un Noël à la Grange aux Ecureuils dans le parc de Saint-Cloud, le goûter étant animé par un groupe d'élèves de l'Institution Saint-Pie-X.

W.I.Z.O.

La Fédération des Femmes Juives de France pour l'aide à Israël a une de ses sections à Saint-Cloud et environs.

Le but de la W.I.Z.O. est d'aider les populations défavorisées juives et non juives vivant en Israël. La section de Saint-Cloud organise pour ses adhérentes et ses sympathisantes des réunions d'après-midi ou du soir autour d'un thème culturel social ou d'actualité, également des déjeuners autour d'une personnalité, suivis de projections, de diapositives, ou d'un film concernant des voyages ou la vie en Israël.

En novembre dernier, participation en présence des autorités concernés par l'Aide à l'Enfance à l'inauguration d'une nouvelle crèche portant le nom d'une jeune Française "MILA RACINE", victime sous l'occupation nazie de son dévouement envers les enfants dont elle a voulu partager le sort en déportation.

UNE CONCLUSION S'IMPOSE : LA VIE ASSOCIATIVE A SAINT-CLOUD SUR LE PLAN SOCIAL EST TRÈS DIVERSIFIÉE ET TRÈS ACTIVE, ET TOUTES LES ASSOCIATIONS QUE NOUS VENONS DE VOUS PRÉSENTER ONT UN BESOIN CONSTANT DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES.

LA MAISON DE L'AMITIÉ DONNERA A TOUS CEUX QUI SERAIENT VOLONTAIRES TOUS RENSEIGNEMENTS LEUR PERMETTANT DE CONTACTER L'ASSOCIATION POUR LAQUELLE ILS SE SENTIRAIENT PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS.

NOUS FAISONS APPEL A TOUTES LES BONNES VOLONTÉS ET SOMMES PRÊTS, SI LA NÉCESSITÉ S'EN PRÉSENTE, A ORGANISER DES SÉANCES D'INFORMATION POUR TOUS CEUX QUI VOUDRAIENT ASSUMER DES TACHES DE GESTION ADMINISTRATIVE OU FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE CES ASSOCIATIONS.

la vie associative

SALON DES ARTISTES CLODOALDIENS : Dimanche 14 - Dimanche 28 mars

Le Salon de Saint-Cloud organisé par l'Association des Artistes aura lieu dans la salle du Musée Municipal, 17, rue du Mont-Valérien.

Thème non obligatoire :
" Rives et Rivages ".

Vernissage le samedi 13 mars à 16 heures en présence de Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud et du Conseil Municipal.

Invité d'honneur : le peintre CARZOU.
Comme chaque année, la Ville de Saint-Cloud décernera à cette occasion un prix et une médaille.

Trois artistes de grande valeur ont accepté d'offrir une de leurs œuvres : notre Président, Claude MARECHAL; le peintre bien connu, Ignacio PUIGJANER; la lauréate 1981, Jacqueline VERDET.

Ces tableaux feront l'objet d'une loterie tirée au moyen du catalogue vendu pendant l'exposition.

Nous espérons que cette initiative attirera un nombreux public.

Les artistes de Saint-Cloud qui ne sont pas encore membres de notre Association peuvent se procurer des bulletins de



Le peintre CARZOU, auteur de cette œuvre est l'invité d'honneur du Salon 1982.

participation à LA BOUTIQUE NAÏVE, 6, rue Dailly et à LA LIBRAIRIE DES JEUNES, 80, boulevard de la République.

Renseignements :
A.M. HAAS : 602.51.53

CONCERTS DE SAINT-CLOUD :

Vous pourrez écouter en 1982

• Vendredi 26 février à 20 h 30, à la Mairie :

Mikaïl RUDI piano (Beethoven, Schubert, Liszt - Sonate en si mineur).

• Dimanche 14 mars à 16 heures, à l'Eglise du Centre : Chorales "A Cœur Joie" - Orchestre J.F. PAILLARD (Delalande : De Profundis - Pergolese : Stabat Mater).

Prix des places : 35 Francs,
Etudiants - cartes vermeil : 18 Francs.

Vente des billets - Mairie : 602.70.40
Bibliothèque municipale : 602.50.08

UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE

L'Union Féminine Civique et Sociale organise trois cycles d'information sur la LÉGISLATION FAMILIALE et LES DROITS DE LA FEMME :

• Le mariage - l'autorité parentale - les régimes matrimoniaux : le vendredi 5 mars;

• Successions - donations - testaments : le vendredi 12 mars;

• Divorce - rôles et fonctions de nos interlocuteurs (juges, avocats, huissiers, notaires) : le vendredi 19 mars;

de 14 h à 16 h 30, 14, rue des Écoles (salle Ravel).

Ouvert au public :

Prix adhérents : 25 F l'après-midi
Non-adhérents : 40 F.

Renseignements auprès de Madame BERTHET : 771.32.31.

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE :

UN ENSEIGNEMENT MUSICAL POUR TOUS LES PETITS CLODOALDIENS

“La réaction ressentie aujourd’hui, en faveur de la musique, ce besoin d’en faire, qui se manifeste de toutes parts, est la preuve qu’elle est un élément important de notre culture et de notre équilibre... Nous savons quelles hautes joies apporte la communion avec la musique et nous pensons que tous les Français doivent avoir la même chance de les connaître et d’en être enrichis ”

(Marcel LANDOWSKI)



Aujourd’hui tous les petits Clodoaldiens scolarisés dans l’enseignement public bénéficient d’une heure de musique hebdomadaire dispensée par des professeurs spécialisés.

Consciente de ce renouveau de “l’appétit musical”, la Municipalité de Saint-Cloud avait, dès 1973, chargé le Conservatoire de l’enseignement de la musique dans les écoles de la Ville. D’abord limité à une initiation dans les écoles maternelles, cet enseignement s’est étendu depuis à toutes les classes élémentaires. En 1981, tous les enfants de Saint-Cloud, scolarisés dans l’enseignement public, bénéficient d’une heure de musique hebdomadaire, dispensée par des professeurs spécialisés.

La pédagogie s’organise autour des axes suivants :

- formation de l’oreille à l’âge où celle-ci est la plus perméable,
- développement des capacités d’écoute attentive,
- entraînement du système sensorimoteur (réflexes et coordination des mouvements),
- mémorisation.

Elle cherche à épanouir la sensibilité et l’affectivité des enfants en faisant appel à l’initiative, l’écoute, la pratique et la créativité individuelle et collective.

Contenu de l’enseignement

CLASSES MATERNELLES

Il s’agit d’un travail d’éveil, de sensibilisation à la musique, par les moyens suivants :

- écouter : développement de l’audition intérieure, découverte des instruments de l’orchestre
- audition d’œuvres classiques (après travail d’approche).

- Vivre la musique avec le corps : chansons mimées (langage rythmé qui développe le système sensori-moteur)

- Découvrir le rythme : la pulsation
 - par le corps : marche sur différents tempi
 - par la parole : onomatopées, poèmes

- les cellules rythmiques :
 - imitation corporelle : frappés de main, pieds, doigts
 - travail sur petites percussions

- Découvrir le son : conscience du mouvement sonore :
 - gamme ascendante et descendante de la ligne mélodique
 - sensibilisation à l’harmonie (tonique-dominante)
 - recherches de timbre (différence entre bois, peau et métal)
 - découverte de l’instrumentarium
- S’exprimer et communiquer par le chant :
 - chansons à récapitulation et à énumération,
 - comptines choisies pour enrichir le vocabulaire, travailler l’articulation,
 - chansons suivant le rythme de l’année scolaire les fêtes, les saisons.

Ce programme sert de trame à l’enseignement qui, pendant les cinq années suivantes, en sera l’approfondissement.

En cours préparatoire : s’acquièrent les premières notions de solfège proprement dit : écriture et lecture de la musique sur des manuels prêtés aux élèves.

En CE 1

Les acquisitions se consolident en lecture de sons et rythmes associés.

L'instrumentarium ORFF est exploité en percussion pour les exercices rythmiques, aux instruments harmoniques pour la formation de l'oreille.

Le professeur introduit dans son enseignement les exercices de reconnaissance des sons et les dictées orales.

Dans cette classe, l'accent est mis sur le chant choral :

- chants dits "de solfège" avec mémorisation du nom des notes;
- chants du patrimoine : folklore, chansons contemporaines (Kosma, A. Sylvestre, etc.);
- canons;
- chants simples avec orchestration ORFF.

En CE 2

L'étude du "solfège" se poursuit : lecture, rythme, formation de l'oreille. Les enfants abordent la dictée écrite, sons et rythmes dissociés.

La pratique du chant est toujours importante mais s'y ajoute le début de l'apprentissage de la flûte à bec.

- tenue de l'instrument et étude du souffle
- approche de la pratique de la flûte soprano
- découvertes des diverses flûtes à bec

En CM 1 et CM 2

La formation musicale, dont le solfège fait partie, continue avec la méthode employée depuis l'école pré-élémentaire : méthode active faisant appel à l'écoute, au jeu, au chant.

Les enfants progressent dans la technique de la flûte et participent au montage de petites orchestrations avec flûte et instrumentation ORFF.

En outre, ils bénéficient de cinq concerts au cours de chacune de ces deux années. Ce ne sont pas de simples présentations d'instruments, mais de véritables "bains de musique" avec des formations allant du duo à l'orchestre symphonique de 65 instruments. A titre d'exemple, nous pouvons citer pour 1979/80 :

- l'octuor de cuivres de Paris,
- l'orchestre de chambre de J.F. PAILLARD
- un concert de chant et un concert de jazz
- un spectacle de danses populaires françaises

et pour 1980-1981



Chercher à épanouir la sensibilité et l'affectivité des enfants.

- la musique ancienne avec l'ensemble Ars Antiqua
- un quintette à vent et un quintette à cordes de l'ensemble instrumental du Val de Marne
- des musiques populaires du Brésil
- un quatuor de Mozart
- "L'histoire du Petit Tailleur" de Tibor Harsanyi, jouée par les professeurs du Conservatoire.

A noter enfin que les enfants ont bénéficié, en 1980, d'une exposition sur la musique ancienne et de présentation d'instruments anciens, organisées par l'ADIAM et le CAEL.

Ils ont ainsi fait connaissance des différentes flûtes à bec, du luth et de la viole de gambe, ont assisté à un spectacle de danse et à un atelier vivant

(fabrication d'un luth) et écouté le concert de musique ancienne qui a clôturé cette manifestation.

Un tel effort d'éducation place Saint-Cloud parmi les villes qui sont à l'avant-garde de l'enseignement musical. Les professeurs de musique du Conservatoire reçoivent ainsi des élèves possédant des bases non négligeables, qui leur permettent de progresser plus rapidement avant d'être accaparés par leurs études dans les classes terminales de l'enseignement secondaire ou celles de l'enseignement supérieur. Et l'on peut raisonnablement espérer qu'après cette "parenthèse" musicale forcée, le niveau musical atteint précédemment leur permettra, à l'âge adulte, de renouer avec la musique active avec le maximum de succès et de joie.

Organisation de l'enseignement musical dans les écoles de la Ville de Saint-Cloud

Effectifs, corps enseignant, matériel utilisé

5 écoles pré-élémentaires (grandes sections uniquement)	5 écoles élémentaires
300 élèves environ 12 heures d'enseignement par semaine 2 professeurs 4 pianos 5 "instrumentarium ORFF"	1.800 élèves environ 61 heures d'enseignement par semaine (CP : 15 - CE1 : 13 - CE2 : 12 - CM1 : 11 - CM2 : 10) 8 professeurs 3 pianos 2 orgues

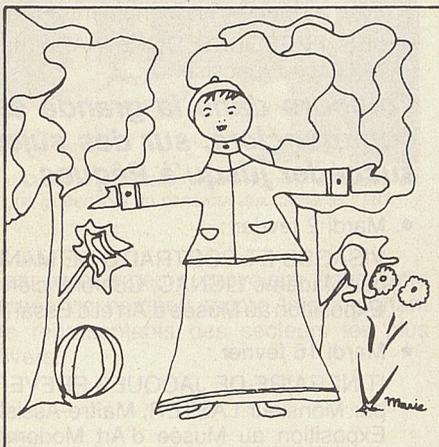
Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud :

DE NOUVELLES ACTIVITES

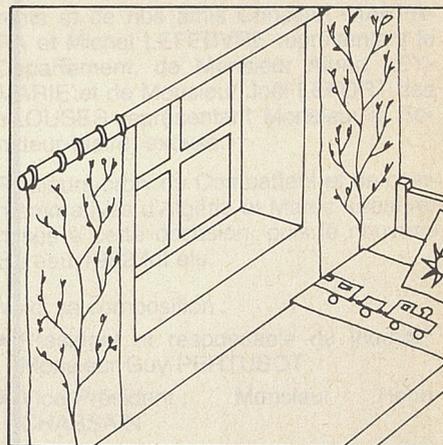
Constatant que de nombreux enfants, adolescents et jeunes ne trouvent pas encore dans les activités habituelles ce qui leur conviendrait, malgré leur diversité, les responsables de la M.J.C. s'orientent vers de nouvelles formules mieux adaptées à leur besoin. Pour y parvenir ils ont confié plus particulièrement ce secteur au nouveau directeur-adjoint Bernard VACHERON. Depuis son arrivée les jeunes scolaires viennent de plus en plus nombreux se distraire, 14, rue des Ecoles après la classe et le mercredi après-midi comme cela se faisait déjà le jeudi, 7, rue Sevin Vincent. D'autres sont invités à se joindre à eux.

Dans la même perspective, une nouvelle animatrice Julie POUPE se consacre aux 7/13 ans dans le quartier de la Passerelle, après l'école ainsi que les mercredi et samedi après-midi, et leur offre des activités diversifiées selon leurs goûts, au 11, rue Albert 1^{er} (R. de C.) face au Centre de Soins.

Dans un deuxième temps un autre animateur aura à s'occuper dans ce même quartier des plus de 14 ans.



Peinture sur soie : Si vous désirez faire des coussins, rideaux, sacs, écharpes, vous pouvez apprendre à vous servir de cette matière : la soie.



Peinture sur tissu : pour le linge de votre maison : draps, torchons...

Nous espérons mieux répondre, de la sorte, à l'attente de tous ces jeunes, qui ont le plus besoin des services de la M.J.C.

CERCLE FÉMININ D'AMITIÉ EUROPÉENNE

C'est dans le cadre du 6^e Festival d'Automne que Monsieur Claude DEGAND, chargé de cours à l'Université Paris I, inaugura une nouvelle année d'activités du C.F.A.E. avec "Cinéma et audiovisuel dans la culture européenne contemporaine". Il développa essentiellement leur aspect économique et ses contraintes, différentes selon les membres de la C.E.E. mais toutes aussi inefficaces dans la lutte contre l'invasion américaine par manque, là encore, de cohésion.

Octobre vit les Dames de Saint-Cloud "bouger" :

- Visite à MAIDENHEAD : quinze d'entre elles furent chaleureusement accueillies par Mrs Grete WINTON, Présidente depuis plus de dix ans, elle leur présenta à cette occasion Mrs Joan BROOKS qui, depuis, veille aux destinées du Cercle anglais. Réception officielle au Town Hall et, comme toujours, programme visant à mieux faire connaître le passé et le présent du pays visité, à multiplier les contacts grâce à des dîners dans les familles, à la participation de toutes les adhérentes au dîner d'adieu.

- Rencontre mixte franco-belge : journée touristique (grottes de Naours, déjeuner dans les environs d'Amiens, visite de la cathédrale et de l'Hôtel Berny, goûter avant la séparation) mais, surtout, joie de se retrouver une nouvelle fois entre Courtraisiens et Clodoaldiens.

Dans un contexte d'actualité non prévu, fin octobre, Madame Cerès VISSA WASSER, Chercheur au C.N.R.S., Chercheur à la Fondation des Sciences Politiques, parla de "L'Egypte aujourd'hui". Il fallut l'expédition Bonaparte pour qu'elle s'ouvre progressivement sur l'Europe puis le Monde. Après bien des vicissitudes intérieures et extérieures avec Israël et depuis le traité de paix de 1979, toute l'activité égyptienne, aidée de capitaux étrangers, est portée vers l'urgent et vital développement économique.

La statutaire Assemblée Générale eut lieu fin novembre. Puis une adhérente qui, pour la première fois, avait participé à un voyage avec le Cercle en allant à Maidenhead, évoqua avec humour ses impressions, l'appréhension initiale à laquelle succéda rapidement le ravissement tant l'accueil fut spontané et amical.

Après quelques nouvelles d'actualité européenne données par Madame BOYER, Présidente, toutes bavardèrent autour d'une tasse de café offerte par le Cercle.

Lors de la dernière rencontre avant les fêtes de fin d'année, Maître Jean-Louis CARRE, Avocat à la Cour, fit la synthèse, pour celles qui n'avaient pu s'y rendre, de la réunion-débat "Femmes d'Europe 81", animée par Mesdames Simone VEIL, Président du Parlement Européen, et Yvette ROUDY, Ministre des Droits de la Femme. Puis il retraça l'évolution des droits de la femme, depuis deux siècles, conséquence de celle, parallèle mais inversée, de la famille par rapport aux collectivités et à l'Etat.

Rappel des autres activités : groupes de conversation en allemand, anglais, italien; groupe de lecture; groupe musées-expositions; goûter bi-mensuel du Club de l'Age d'Or.

Début novembre, le C.F.A.E. eut à déplorer la disparition de Madame Annie CHAVETON. Elle était l'une des adhérentes les plus anciennes et les plus fidèles. Elle restera l'exemple du courage physique et moral.

ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD

L'année 1982 a très bien commencé à ARTS ET LOISIRS de Saint-Cloud. Les adhérentes, de plus en plus nombreuses, ont pu suivre en janvier des conférences aussi passionnantes que variées :

- TURNER, par Madame DAUGE, Historien d'art
- LES FASTES DU GOTHIQUE, par Monsieur Ph. CHAPU, Conservateur en Chef au Musée des Monuments Français.
- LES FRESQUES DU SAHARA par Madame BOUCHER, Conférencière à l'Alliance Française.

Toujours dans la grande salle de la Mairie, d'excellents conférenciers, sur des sujets divers, vont maintenant se succéder jusqu'à Pâques :

- Mardi 2 février :
VISAGES ET PORTRAITS DE MANET A MATISSE
par Madame LIGNAC, Conférencière des Musées Nationaux
Exposition au Musée d'Art et d'Essai (Palais de Tokyo)
- Mardi 16 février :
ITINERAIRE DE JACQUES PREVERT
par Monsieur LASTER, Maître-Assistant à l'Université Paris III
Exposition au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris jusqu'au 13 mars
et à la Bibliothèque Nationale du 27 janvier au 25 février
- Mardi 23 février :
PEINTURES ANCIENNES DANS LES COLLECTIONS DU BARON THYSSEN
par Madame JOIN-DIETERLE, Conservateur au Petit-Palais
Exposition au Musée du Petit-Palais jusqu'à fin mars
- Mardi 2 mars :
LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE
par Madame GIBERT, Conférencière au Musée de l'Homme
Exposition au Musée de l'Homme
- Mardi 9 mars :
VISITE AU MUSÉE CARNAVALET : PARIS MÉROVINGIEN
Visite par petits groupes, commentée par des Conférenciers du Musée
S'inscrire à l'avance. Rendez-vous au Musée, 23, rue Sévigné
- Mardi 16 mars :
L'ART ET SES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES
par Monsieur MERCILLON, Professeur à l'Université de Paris I
et à l'Institut d'Etudes Politiques
- Mardi 23 mars :
LE XVII^e SIÈCLE FRANÇAIS
DANS LES COLLECTIONS AMÉRICAINES
par Monsieur BREGJON de LAVERGNEE, Conservateur au Département des
Peintures du Musée du Louvre
Exposition au Grand-Palais, jusqu'à fin avril

**Renseignements : ARTS ET LOISIRS
DE SAINT-CLOUD
15 bis, avenue de la Pommeraie, 92210 Saint-Cloud**
Carte d'adhérent : 40 francs
Droit d'entrée conférence :
— adhérent : 10 francs
— non-adhérent : 18 francs
Droit d'entrée visite commentée : selon visite.

CARREFOUR AUX CARRIERES

L'Association Autonome de Parents d'Elèves des Lycées de Saint-Cloud a le plaisir de vous informer que le "CARREFOUR AUX CARRIERES" qu'elle organise chaque année avec le concours du Rotary-Club se tiendra le samedi 27 février au Lycée Florent-Schmitt, 112, boulevard de la République, à partir de 14 h 30.

Cette manifestation qui permet aux élèves et à leurs parents d'avoir en un après-midi la possibilité de consulter les représentants des écoles et des professionnels les plus divers rencontre chaque année un vif succès.

L'année précédente plus d'une centaine d'écoles et de professions étaient représentées.



Le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint, conseille un jeune lycéen lors du carrefour aux carrières 1981.

Les organisateurs prévoient pour cette année un nombre encore très important de représentants des secteurs les plus divers.

JOURNEE MONDIALE DES LÉPREUX

Le 31 janvier 1982 a été célébrée, dans 137 pays (dont la France) la XXIX^e Journée Mondiale des Léproux.

Créée par Raoul FOLLEREAU en 1954, la Journée Mondiale des Léproux est la grande fête universelle des lépreux.

C'est l'occasion de vérifier, dans les pays d'endémie, l'extraordinaire retournement qui s'est accompli dans les esprits : ceux qui étaient autrefois des parias, des "intouchables", voient arriver vers eux, ce jour-là, un grand nombre de visiteurs, de personnages officiels et de chefs d'État.

Les malades comprennent, alors, qu'ils sont des malades comme les autres, qu'ils doivent se soigner ou continuer à le faire **parce qu'ils peuvent guérir**, parce que le monde extérieur s'intéresse à eux, parce qu'ils sont aimés.

La Journée Mondiale des Léproux a pour but d'obtenir que les malades de la lèpre soient soignés, comme tous les autres malades, en respectant leur dignité et leur liberté d'homme.

On compte aujourd'hui près de 16 millions de lépreux dans le monde. Seuls 4 MILLIONS d'entre eux sont actuellement soignés, faute de moyens financiers.

**50 F EST LA SOMME
NÉCESSAIRE POUR SOIGNER
UN LÉPREUX PENDANT UN AN!**

Le Comité Raoul-Follereau des Hauts-de-Seine compte sur le concours de chacun pour continuer de lutter contre la lèpre.

D'avance, un très grand merci de nous adresser vos dons à :

COMITÉ RAOUL-FOLLEREAU
DES HAUTS-DE-SEINE
22, rue de la Belle-Feuille
92100 Boulogne
C.C.P. Fondation Raoul-Follereau
Paris 29.29 P

COMITE FNACA DE SAINT-CLOUD

Le 18 octobre dernier s'est tenue notre Assemblée annuelle en présence d'adhérents et de nos amis Christian CIAPPARA et Michel LEFEBVRE représentant le Département, de Monsieur ALBERT LEYMARIE et de Monsieur Joël LEFORT des YLOUSES représentant Monsieur le Sénateur-Maire, excusé.

Plusieurs croix du Combattant et de commémoratives d'Algérie et Maroc furent remises à cette occasion, puis le nouveau Bureau 1982 fut élu.

Voici sa composition :

- Président et responsable du journal : Monsieur Guy PERTUSOT
- Vice-Président : Monsieur Henri CHASSAIN
- Secrétaire général et porte-drapeau adjoint : Monsieur Silvio LAFFITAU
- Trésorier et responsable effectif : Monsieur Bernard GUILLAUTON
- Juridique et porte-drapeau : Monsieur Roland GUERNIER
- Membres du Bureau : Messieurs Narcisse CHABOT, Paul MASUREK
- Membre d'honneur : Monsieur Jean-Pierre FOURCADE
- Président d'honneur : Monsieur Jean-Pierre BETTAGNIER

Cette assemblée s'est terminée par un vin d'honneur en présence de plusieurs associations d'anciens combattants de Saint-Cloud que nous remercions de leur visite.

Le Comité rappelle que le premier dimanche de chaque mois un membre du Bureau est à votre disposition pour tout renseignement concernant les anciens d'Algérie, Maroc et Tunisie, de 10 à 12 heures à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly (2^e étage).

UNION DES CONSOMMATEURS DE SAINT-CLOUD

L'Union des Consommateurs de Saint-Cloud organisera pour la troisième fois un ramassage de vieux papiers en mai prochain. Des bennes seront mises à votre disposition à cet effet. Vous pouvez dès maintenant commencer à mettre de côté vos journaux, catalogues, revues, ils seront recyclés.

manifestations communales

saint-cloud fête Noël et le jour de l'an dans la gaîté



Comme chaque année, Noël a été marqué par plusieurs manifestations chaleureuses en divers points de la ville

LE NOËL DES PERSONNES AGÉES

D'abord à l'Ecole Allemande où durant tout un après-midi les personnes du troisième âge assistèrent à un spectacle intitulé : « Chansons... Paris/Méditerranée », offert par le Bureau des affaires sociales. Une animation de qualité présentée par les artistes de la Compagnie Jean Nohain qui restera certainement un excellent souvenir pour chacun (photo ci-contre).

LE NOËL DES ENFANTS DU PERSONNEL COMMUNAL

Les enfants du personnel communal fêtèrent Noël quelques jours plus tard où réunis dans la très belle école du Centre ils attendaient avec impatience la remise des cadeaux déposés par le Père Noël à leur attention. Le spectacle de marionnettes qui constituait l'une des surprises préparé pour eux remporta un vif succès. Un goûter fut ensuite servi, puis le Père Noël assisté du Sénateur-Maire, de Madame FOURCADE et de plusieurs Conseillers Municipaux procéda à la distribution des cadeaux (photo ci-contre).



LE NOËL DES ENFANTS DES CRÈCHES

Comme les années précédentes Noël a également été fêté dans les crèches et les mini-crèches de Saint-Cloud. Une occasion pour le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, Monsieur MARSELLI, délégué aux crèches et plusieurs Conseillers Municipaux de venir partager la joie et l'étonnement des tout-petits (photo ci-contre).

4 et 12 JANVIER 1982 :

Immédiatement après les Fêtes de Noël, organisées par la Municipalité, ont eu lieu les cérémonies traditionnelles de présentation des vœux adressés aux personnalités et au personnel communal.

LES VŒUX AUX PERSONNALITÉS ET...



Après avoir présenté ses vœux, s'adressant à tous les Présidents d'Association, chefs d'entreprises et artistes présents, Jean-Pierre FOURCADE insista notamment sur la politique d'équipement et de modification de la ville : l'ouverture prochaine du Centre Commercial Foch-Montretout, le Centre Culturel des Trois-Pierrots, la fin des travaux de restructuration de l'Ecole du Centre et de la maison de cure médicale. Toutes ces nouvelles réalisations ont fait l'objet d'un financement modéré et contrôlé afin de limiter l'endettement, ce qui, ajouta-t-il fait de Saint-Cloud une ville exemplaire.

... AU PERSONNEL COMMUNAL



De nombreux Maires-Adjoints, Conseillers Municipaux, étaient également présents à la cérémonie de présentation des vœux au personnel communal ainsi que le Secrétaire Général de la Ville, Monsieur LAURENT, qui prononça une allocution à cette occasion. Le Sénateur-Maire souligna ensuite combien la préservation d'un contact étroit avec la population est important. L'image de marque d'une ville, dit-il est donnée par tous ceux qui participent à son développement. En effet, loin d'être abandonné, l'accueil dû aux concitoyens doit sans cesse être amélioré. On assistera à une évolution allant vers la décentralisation qui fera de vous des agents des collectivités locales de plus en plus sollicités. ceci nécessite que vous conserviez un esprit d'équipe.

carnet

LEGION D'HONNEUR

● Par décret du 6 novembre 1981

Au titre du Ministère de la Défense :

Chevalier : Monsieur François LE VEE,
11/13, rue Gounod

Monsieur Louis DESCHI-
ZEAUX,
9, rue Bory d'Arnex

● Par décret du 6 janvier 1982

**Au titre du Ministère de l'Urbanisme
et du Logement**

Officier : Monsieur Jacques CHOISSET,
11, avenue Clodoald

**Au titre du Ministère de la Recherche
et de la Technologie**

Chevalier : Monsieur Pierre CANTRELLE,
17, rue de Béarn

**Au titre du Ministère de l'Economie
et des Finances (Budget)**

Chevalier : Monsieur Jean-Claude RENOUE,
2, rue Tissot

ORDRE NATIONAL DU MERITE

● Par décret du 27 novembre 1981

Au titre du Ministère de la Défense

Officier : Monsieur Jean TOULET,
1, Parc de la Bérengère

● Par décret du 31 décembre 1981

**Au titre du Ministère de l'Economie
et des Finances**

Chevalier : Monsieur Jean BURGET,
7, Parc de la Bérengère

Au titre du Ministère de l'Industrie

Officier : Monsieur Henri THORIN,
124, bld de la République

Au titre du Ministère de la Santé

Chevalier : Madame Paulette GUERIN,
5, rue Gaston Latouche

● Décret du Président de la République
pris sur le rapport du Premier Ministre et
visé pour soin exécution par le Chancelier
de l'Ordre National du Mérite

Chevalier : Madame Renée FAUQUENOT,
6, rue du Camp Canadien

PALMES ACADEMIQUES

● Par décret du 9 octobre 1981

Chevalier : Madame Yvonne BORNES,
2, avenue Pozzo di Borgo

En complément du sport pratiqué dans les écoles, en classes transplantées (ski à Tamié et voile à Saint-Brévin), les élèves et étudiants de Saint-Cloud ont la possibilité de pratiquer le sport de leur choix au sein des associations de la ville.

L'U.A.S. Saint-Cloud, le centre d'initiation sportive de la Caisse des Écoles, les associations locales offrent une gamme de disciplines sportives très étendues.

L'équipement sportif de la ville est suffisamment étoffé pour accueillir le maximum de pratiquants qui veulent se détendre, s'amuser et éventuellement se perfectionner dans une discipline de leur choix.

UNION ATHLÉTIQUE ET SPORTIVE 1981-1982

DISCIPLINES	AGES	JOURS & HEURES	COTISATION ANNUELLE	LIEUX
Athlétisme	à partir de 7 ans	mardi, jeudi 18 h - 20 h dimanche 9 h - 12 h	poussins 100 F adolesc. & adultes 150 F	Stade du Pré Saint-Jean
Cyclotourisme	à partir de 14 ans mixte	départ de 7 h 30 à 8 h 30 le dimanche suivant la saison	350 F	devant l'église Stella-Matutina
Escrime	à partir de 9 ans	lundi, jeudi 19 h - 21 h	375 à 440 F suivant l'âge	Gymnase du CES 6 bis, rue Gounod
Football	à partir de 7 ans	séniors-juniors mardi 17 à 21 h séniors-juniors jeudi 17 à 21 h cadets-minimes mercredi 16 à 21 h pupilles mercredi 14 h à 16 h poussins mercredi 13 h 30	150 F pour les jeunes 200 F pour séniors	Stade Hachette Pré Saint-Jean Stade Hachette Stade Hachette Stade Carnot
Gymnastique	à partir de 7 ans mixte	tous les soirs de 17 h à 21 h suivant l'âge	moins de 15 ans 250 F plus de 15 ans 270 F	Gymnase municipal 19, rue de Buzenval
Handball	à partir de 14 ans mixte	lundi 18 h - mardi 18 h 30 mercredi 17 h 30, jeudi 18 h vendredi 20 h - 22 h 30	70 F école hand 140 F adolescent 160 F adulte	Salle omnisport 4, rue Marie Bonaparte
Judo	à partir de 5 ans mixte	tous les soirs à partir de 17 h 30 mercredi 16 h 30	de 340 à 490 F suivant âge et catégorie	Gymnase CES 6 bis, rue Gounod
Aïkido	8 ans mixte	mardi, mercredi, vendredi 19 h 30		
Natation	Tous âges Mixte	lundi, mardi 19 h - 21 h mercredi 11 h-12 h et 19 h-21 h vendredi 19 h-21 h	500 F	Piscine municipale 17, rue Mont-Valérien
Tir à l'arc	à partir de 12 ans	lundi 19 h - 21 h vendredi 18 h 30 - 21 h dimanche 9 h - 12 h	150 à 250 F suivant l'âge	Gymnase de la Fouilleuse Av. F.-Chaveton
Volley-ball	à partir de 15 ans mixte	mardi 18 h - 22 h équipe féminine II mercredi 19 h - 22 h équipe masculine jeudi 18 h - 20 h équipe féminine I	150 à 200 F suivant l'âge	Gymnase de la Fouilleuse av. F.-Chaveton

Inscriptions sur place aux jours, heures et lieux d'entraînement

SPORT A SAINT-CLOUD ?

Plus de 2.000 jeunes pratiquent dans ces différentes associations. L'entraînement est assuré par des moniteurs et entraîneurs diplômés. Pour ceux qui souhaitent s'inscrire, voici ce qui est proposé pour vos enfants :

CENTRE D'INITIATION SPORTIVE DE LA CAISSE DES ÉCOLES

FOOTBALL

Garçons nés en 1972, 1973
Cotisation annuelle 135 francs
Entraînements stade quai Carnot le mercredi à partir de 14 heures

HANDBALL

Garçons nés en 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973
Cotisation annuelle 80 francs
Entraînements mercredi après-midi, gymnase rue Marie-Bonaparte

TENNIS

Garçons et filles nés de 1966 à 1969
Cotisation annuelle 240 francs
Initiation rue Marie-Bonaparte, le mercredi, tennis Tourneroches et Fouilleuse

TENNIS DE TABLE

Garçons et filles nés en 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973
Cotisation annuelle 80 francs
Entraînements gymnase de l'école du Centre

ESCRIME

Garçons et filles nés en 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973
Cotisation annuelle 260 francs
Entraînements gymnase C.E.S., 6 bis, rue Gounod

*Ces tarifs ne comprennent pas l'adhésion obligatoire de 25 francs par famille à la CAISSE DES ECOLES
Inscription à la Mairie - Service des Régies.*

AUTRES ASSOCIATIONS

HELICE CLUB

Présidente Madame PETARD
Compétitions motonautiques - face au 60, quai Carnot

CLUB NAUTIQUE

Président Monsieur GRAISSIN
Voile, kayaks - face au 71, quai Carnot
Renseignements au Club Nautique - tous les week-ends

GROUPE DE PLONGÉE SOUS-MARINE

Président Monsieur GAULIER
Entraînements piscine municipale, 17, rue du Mont-Valérien, mardi 21 h - 22 h 30
Inscription sur place le jour de l'entraînement

LA PÉTANQUE CLODOALDIENNE

Président Monsieur JEANVOINE, 4, place Silly
Terrain de jeux, rue de l'Yser - tous les jours après-midi
Inscription sur place

LES BOUL'DOGS Boules Lyonnaises

Responsable Monsieur CROCQ, 30, avenue Bernard-Palissy
Terrain de jeux, rue de l'Yser - tous les jours après-midi
Inscription sur place

TENNIS-CLUB DE SAINT-CLOUD

Responsable Monsieur ROUSSEL
Courts découverts, 48 bis, rue des Tennerolles - fermés durant la saison hivernale
Renseignements sur place

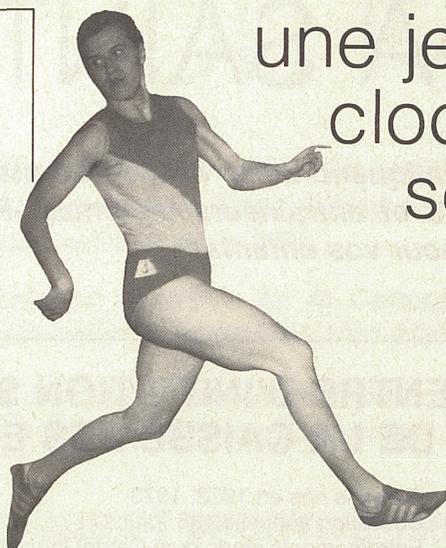
LES GYMNASTES DE L'U.A.S. SE REMETTENT EN CONDITION

Au début du mois de septembre 1981, trente gymnastes, garçons et filles de l'Union Athlétique et Sportive ont passé sept jours au Centre de Vacances de la ville à Saint-Brévin-l'Océan. Sept jours de voile, de planche à voile, de jeux collectifs, de baignades. Sept jours pendant lesquels la gentillesse des responsables du centre ne s'est jamais démentie.

Malgré sa brièveté, ce séjour a permis aux gymnastes, moniteurs, monitrices, de mieux se connaître, d'approfondir leur connaissance de l'activité, leurs rapports de milieux et enfin de connaître leurs motivations d'entraîneurs responsables ou de participants, loin des salles de gymnastique et des villes.

Les soirées ont permis de faire un bilan des activités et d'échanger des points de vues sur la manière " d'attaquer " cette rentrée.

Ces trente gymnastes sont rentrés enthousiasmés de ce séjour prêts à recommencer cette expérience qui, à tous les points de vue, fut une réussite.



une jeune clodoaldienne sélectionnée

25 fois en équipe de france

La fédération Française d'Athlétisme vient de décerner le trophée des vingt-cinq sélections en Equipe Nationale à Marie-Christine CHAMPENOIS de l'U.A.S. Athlétisme. Une cérémonie fut organisée à cette occasion réunissant Messieurs GUILLAUME, Président de l'U.A.S., HENRI, Président de la Section Athlétisme, GARNIER, dirigeant, et leurs épouses, FONTANIN, entraîneur, les camarades de club, les parents de la jeunes championne et Monsieur ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et

des Sports qui, lors de son allocution, retraça la carrière brillante de Marie-Christine CHAMPENOIS : Vingt-cinq sélections en Equipe de France, une médaille d'or, cinq médailles d'argent, deux médailles de bronze, sur neuf championnats disputés.

Il rappela les sacrifices consentis pour arriver à ces résultats, la discipline harassante de l'entraînement, le dépassement de soi dans la souffrance. L'athlétisme est le sport par excellence puisque à la différence d'autres activités sportives il ne doit rien au jeu, pas de conventions élaborés, pas de part laissée au hasard. L'athlétisme c'est l'effort pur, c'est la mesure mathématique et rigoureuse des performances : le plus impartial des arbitres.

Il l'encouragea à suivre sa voie : devenir Professeur éducation physique et entraîneur d'athlétisme puis lui souhaita de nouveaux succès sur les stades français et étrangers.

Délivrance d'une carte d'accès aux tennis municipaux

La porportion de non clodoaldiens fréquentant les tennis municipaux avait fortement augmenté au cours de l'année 1981. Aussi dans un souci d'en faire profiter en priorité les habitants de la Commune, le Conseil Municipal a décidé d'émettre des cartes d'utilisateurs des tennis municipaux. Ces cartes d'une validité annuelle, avec effet au 1^{er} janvier 1982, portant la photographie du titulaire, seront délivrées par les services de la Régie Municipale au prix de 5 francs, aux seules personnes résidant, électriques ou contribuables à Saint-Cloud.

Elles donnent aux titulaires, le droit au tarif réduit **pour les courts découverts** :

— de 30,00 francs de l'heure le court au lieu de 45,00 francs, montant de la location au tarif général.

pour les courts couverts :

— tarif horaire de 45,00 francs au lieu de 60,00 francs,
— abonnement trimestriel 500,00 francs au lieu de 750,00 francs.

la fête du sport

du 3 au 13 juin 1982

La traditionnelle Fête annuelle du Sport aura lieu cette année du 3 au 13 juin.

Cette Fête qui connaît chaque année un succès grandissant, se déroulera essentiellement sur deux week-end. Elle comprendra :

— les rencontres sportives et animations organisées par les Associations sportives et culturelles de Saint-Cloud et qui sont régulièrement assurées de succès;

— la journée de l'enfant avec sa kermesse au terrain de l'Avre;

— les tournois de football;

— le concours hippique;

— la mise sur pied de nouvelles animations par des spectacles et attractions.

Le calendrier de cette Fête du Sport figurera dans un prochain bulletin municipal à paraître au printemps.



CONNAISSANCE DES ENTREPRISES DE SAINT-CLOUD : TAPIS ET MOQUETTES DE FRANCE

C'est 1969 que le Conseil d'Administration de la chaîne de magasins "Tapis et Moquettes de France" décidait d'implanter son siège social national à Saint-Cloud. Venant de la plaine Monceau à Paris, le groupe Dermagne qui rassemble 50 magasins et 6 agences Bâtiment, ainsi qu'une importante filiale de commerce de gros, avait choisi Saint-Cloud, tant par tradition familiale les dirigeants de la Société étant Clodoaldiens depuis fort longtemps, que pour l'image de marque que notre belle commune lui apportait. Les T.M.F. ne couvrent en effet qu'une activité de haut luxe tant par la qualité des produits qu'ils diffusent que par le niveau des prestations et des mises en œuvre qui sont offertes et même au niveau d'un siège il était apparu important de faire un choix en harmonie avec la politique commerciale suivie.

UN SENS ÉLEVÉ DU SERVICE

En réalité les "Tapis et Moquettes de France" vont très prochainement fêter leur cinquantenaire. C'est dans les années trente que le fondateur, Monsieur Albert DERMAGNE, décidait de créer sa propre entreprise. Ayant un sens élevé du service et le hasard de l'orientation professionnelle faisant le plus souvent les choses, il s'orienta vers un marché très spécifique, celui de la fourniture et de l'entretien des tapis d'escaliers d'immeubles de Paris.

Il existe ainsi 18.000 bâtiments dans Paris dont il faut changer les tapis tous les 20 à 30 ans, moquettes qu'il faut déposer pour nettoyage tous les 2 à 3 ans. Encore aujourd'hui et sous la marque Dermagne, l'entreprise est le premier spécialiste de ce très rare service auprès des gérants d'immeu-

bles, administrateurs de biens et syndicats de copropriété.

50 MAGASINS REPARTIS SUR LE TERRITOIRE

C'est à partir de 1952 que l'entreprise créait la marque "Tapis et Moquettes de France" et décidait de mettre son savoir faire également au service des particuliers.

Le Groupe DERMAGNE allait, quant à lui, dans le même temps, ouvrir 50 magasins répartis sur tout le territoire de notre pays apportant dans chaque ville une petite révolution avec des prix identiques dans tous les secteurs géographiques alors que les écarts étaient à l'époque de 20 % et plus et apportant à notre provinces simultanément à Paris les produits les récents, les techniques les plus modernes et la mode la plus avancée.

Co-fondateur de l'Institut National du Tapis, le fameux T rouge, l'actuel dirigeant et fils aîné d'Albert, Jacques DERMAGNE qui préside par ailleurs le Conseil National du Commerce, allait tout mettre en œuvre pour que l'entreprise familiale ait une vocation nationale. Grâce à l'arrivée de ses deux frères, Jean-Pierre puis Philippe, le projet allait pouvoir se réaliser. Non seulement la chaîne Tapis Moquettes de France allait atteindre le taux de notoriété souhaité mais elle allait couvrir le tapis Industriel et la moquette, les grands secteurs de la construction sous la marque Omnisol, le secteur du commerce populaire sous la marque Popdeco et le secteur Industriel sous la marque Danetapis avec une usine à Elbeuf.

Cette importante concentration donna sur Saint-Cloud une très forte activité

dans le bel immeuble de l'Avenue Caroline que les DERMAGNE avaient veillé à construire dans le plus rigoureux respect des nouvelles architectures avoisinantes. Cette activité professionnelle intense, d'une part. La crise frappant le textile et le plus particulièrement dans le secteur des revêtements, d'autre part, allèrent amener le groupe à modifier sa politique commerciale à partir des années 78 à 79.

L'ESPOIR D'UNE CONSTRUCTION NEUVE

Dans le même temps que l'immeuble de l'avenue Caroline allait se dégager tout en conservant les magnifiques salles d'expositions réservées aux amis et clients de notre ville qui peuvent s'adresser ainsi directement à la maison mère dans d'idéales conditions d'achat, le groupe achetait l'ensemble immobilier du 8, rue Henri Régnault où se retrouve aujourd'hui la petite holding, d'une part, les services grands chantiers, exportation et entretien d'immeuble, d'autre part. Connaissant bien l'équipe DERMAGNE, les clodoaldiens de ce quartier espèrent que cette nouvelle et complémentaire implantation débouchera un jour sur une belle construction neuve comme elle sut le faire il y a plus de 10 ans rue Caroline. Les dirigeants en sont d'ailleurs bien d'accord, la décision ne dépendant en réalité que des grandes évolutions de notre pays. Pour le présent les conditions économiques sont trop précaires, les orientations sont trop inquiétantes et le coût de l'argent trop élevé pour qu'une rapide décision puisse être prise. Souhaitons que cela ne dure pas trop longtemps car Saint-Cloud a aussi besoin d'emplois et de bons emplois.

informations générales

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE DÉMOLIR

- Permis de construire délivrés du 4 novembre 1981 au 23 décembre 1981

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
4 novembre 1981	162, rue de la Porte-Jaune	Démolition pavillon (D.D.E.)
4 novembre 1981	42 bis, rue de la Porte-Jaune	Démolition pavillon (D.D.E.)
4 novembre 1981	6, rue de la Porte-Jaune	Démolition pavillon (D.D.E.)
9 novembre 1981	114, boulevard de la République	Immeuble collectif - 35 logements
12 novembre 1981	3, rue de Montesquiou	Trois petits collectifs - 18 logements
23 novembre 1981	4, passage Belmontet	Modificatif (pavillon)
23 novembre 1981	15, rue Ferdinand-Chartier	Extension pavillon
28 novembre 1981	23 bis, rue du Val-d'Or	Pavillon
28 novembre 1981	47, rue Henri-Regnault	Surélévation pavillon
8 décembre 1981	97, rue de Garches et 28, rue de la Porte-Jaune	Démolition pavillon (D.D.E.)
21 décembre 1981	21, avenue de la Pommeraie	Modification d'une façade
22 décembre 1981	107, boulevard de la République	Extension garage
23 décembre 1981	42, boulevard Sénard	Création de sanitaire

- Demandes de permis de construire déposés en Mairie et tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
4 novembre 1981	20 bis et 20 ter, rue du Mont-Valérien	Clôture
18 novembre 1981	1, rond-point Romand	Extension pavillon
30 novembre 1981	18, rue du Mont-Valérien	Véranda
30 novembre 1981	31 bis, avenue Clodoald	Modificatif concernant les ouvertures
2 décembre 1981	41, rue du Dix-Huit-Juin et Boulevard Sénard sans numéro	Extension pavillon
19 décembre 1981	10, avenue des Vignes	Extension pavillon
21 décembre 1981	Carré Saint-Jean	Courts de Tennis

OU ET QUAND LE RAMASSAGE DE VOS ENCOMBRANTS ?

Quartiers	Jours	Février	Mars	Avril
Coutureau-République et Centre	Mardi matin	9-23	9-23	13-27
Côteaux-18 Juin et Val-d'Or Tourneroches - Fouilleuse	Mercredi matin	10-24	10-24	14-28
Montretout et Pasteur - Magenta	Jeudi matin	11-25	11-25	15-29

Service de garde des pharmaciens

<i>Dimanche 7 février</i>	<i>Madame CERVEAUX 2 ter, rue Royale</i>
<i>Dimanche 14 février</i>	<i>Madame DIGUE-LANDRY 14, avenue de Longchamp</i>
<i>Dimanche 21 février</i>	<i>Mesdames LOCQUET et NOUHEN 160, boulevard de la République</i>
<i>Dimanche 28 février</i>	<i>Madame MARECHAL 47, rue Gounod</i>
<i>Dimanche 7 mars</i>	<i>Madame MICLEA 3, Parc de la Bérengère</i>
<i>Dimanche 14 mars</i>	<i>Madame NGUYEN THI DUNG 9, avenue Bernard-Palissy</i>
<i>Dimanche 21 mars</i>	<i>Monsieur PLATANIDES 51 bis, rue du Val-d'Or</i>
<i>Dimanche 28 mars</i>	<i>Monsieur RICQUIER 86, boulevard de la République</i>
<i>Dimanche 4 avril</i>	<i>Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval</i>

Service d'urgences dentaires

Un service d'urgence est assuré par les Chirurgiens Dentistes des Hauts-de-Seine pour les soins dentaires les dimanches et jours fériés, de 9 heures à 12 heures.

Pour communication des coordonnées des Praticiens de Garde, appeler le numéro de téléphone suivant : 776.25.42

Association des masseurs-kinésithérapeutes de Saint-Cloud

- Madame BÉLPOMME, 128, avenue Foch (771.80.11)
- Monsieur BIENVENU, 160, boulevard de la République (771.63.20)
- Madame CAMPS, 20, boulevard de la République (602.92.74)
- Monsieur CLIMAUD, 16, avenue de Longchamp (602.21.07)
- Monsieur EVERAERE, 9, rue Pasteur (602.46.40)
- Madame LESNE, 187, boulevard de la République (771.86.30)
- Madame PRIE, 3, rue Pigache (771.86.68)
- Monsieur SEGOND, 148, boulevard de la République (771.08.18)
- Monsieur VEILLERANT, 27, rue Gounod (602.34.50)

Renseignements au siège social :
16, avenue de Longchamp - 602.21.07

CROIX-ROUGE FRANÇAISE
COMITÉ DE SAINT-CLOUD

UN NOUVEAU SERVICE

allo-mamie

☎ 602.42.53

Vous avez de 50 à 80 ans et vous aimez les jeunes enfants : venez nous rejoindre dans notre équipe de jeunes grands-mères pour aider les parents dont les enfants sont momentanément malades.

M. Antoine GENDROT, kinésithérapeute, nous demande de signaler l'ouverture de son cabinet au 10, rue Coutureau.
☎ 602.41.88

Informations générales (suite)

ASSOCIATION DES FAMILLES

Bourse aux vêtements

Dépôt réservé aux clodoaldiens
vente ouverte à tous

- Dépôt :
Mardi 2 mars - 8 h 30 à 20 h.
- Vente :
Mercredi 3 mars - 8 h 30 à 20 h.
- Retrait des invendus :
Vendredi 5 mars - 8 h 30 à 12 h.
au Foyer des Sportifs, 33, quai Carnot.

CONTROLES DE VITESSE QUAI CARNOT

La Police a effectué au cours des mois d'octobre, novembre et décembre plus de 2.500 contrôles de vitesse sur le quai Carnot à Saint-Cloud.

Soixante-dix infractions à la limitation de vitesse ont été relevées.

La sécurité des usagers du quai Carnot - automobilistes et surtout piétons - passe par le respect des limitations de vitesse.

Aussi le Commissariat de Police, à la demande du Maire, a-t-il décidé de multiplier les contrôles, répondant ainsi aux souhaits formulés par les riverains du quai Carnot lors des réunions du comité de quartier Coteaux/18 Juin.

MOTS-CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II							■			
III				■					■	
IV				■						
V		■				■				
VI						■				
VII								■		
VIII			■				■			
IX					■					
X			■				■			

HORIZONTALEMENT

- 1 - Importuner fortement
- 2 - Grande multitude - Voie
- 3 - Au monde - Le mot de la fin
- 4 - Troisième - Donner des couleurs
- 5 - Éléments de décoration - Intente
- 6 - Parasite - Refus germanique
- 7 - Peut donc participer - Tout le monde
- 8 - Vieille langue - A moitié adorée - Bière
- 9 - Petit - Ville d'Allemagne
- 10 - Saison - Habilité

VERTICALEMENT

- 1 - Désir
- 2 - Audacieuse - pour l'imprévu
- 3 - Détériorerons
- 4 - De très près - S'amuse avec une intention moqueuse
- 5 - Note - Chamois
- 6 - Titre - Antiseptique
- 7 - Résiste
- 8 - Natte - Perroquet
- 9 - Possédé - Causer l'appauvrissement
- 10 - Critiquent

François - Régis DELAUNAY

SOLUTION PAGE 17

conseil municipal

SEANCE DU JEUDI 10 DECEMBRE 1981

Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

Monsieur le Maire

NOUVEAU COMMISSAIRE DE POLICE

Monsieur Lucien PERISSA, commissaire principal, vient d'être nommé chef de la circonscription des Polices Urbaines de Saint-Cloud. Il vient de l'Haye-les-Roses dans le Val de Marne (voir page 21).

CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE : PLAN INTERIMAIRE DES TRANSPORTS

Rapporteur de la Commission des Transports, monsieur Jean-Pierre FOURCADE a fait adopter par le Conseil Régional le plan intérimaire de 2 ans comprenant plusieurs opérations destinées à faciliter d'une part, les transports collectifs et, d'autre part, la circulation routière en Ile-de-France.

CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE

Actuellement se tient la 2^e session ordinaire de 1981 pour le vote du budget de 1982 du département et l'étude de nombreux rapports préfectoraux. Plusieurs opérations concernent la ville de Saint-Cloud.

Monsieur BASSINET

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE D'ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Elle se réunit le lundi 14 décembre pour évoquer les problèmes du **sport à Saint-Cloud**, avec une communication du Président de l'U.A.S.

Elle poursuivra également la préparation de la **Fête du Sport 1982** qui se déroulera du 3 au 13 juin 1982.

COMITES DE QUARTIERS

Trois réunions se sont tenues depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

- Pasteur-Magenta, le 12 novembre
- Coteaux-18 Juin, le 19 novembre
- Centre, le 3 décembre.

Voir le chapitre Participation à la Vie Municipale...

Monsieur LE LUHANDRE

MAINTIEN DES COMMERCES - RUE DAILLY

Répondant aux interrogations des habitants du centre, Monsieur LE LUHANDRE fait le point des négociations engagées pour maintenir un commerce alimentaire dans les locaux actuels de Monoprix.

Aux termes du bail, la Société Monoprix doit, soit trouver elle-même un successeur assurant le même service, soit renoncer au bail, auquel cas c'est la ville elle-même qui désignerait un commerçant.

Les transferts des rayons de Monoprix au Centre commercial Foch-Montretout, et les travaux d'installation du nouveau commerce alimentaire nécessiteront toutefois la fermeture des locaux de la rue Dailly durant quelques semaines.



Le Monoprix de la rue Dailly.

Docteur ARNAUD

FOYER-RESTAURANT

Les tarifs sont alignés sur ceux des restaurants municipaux et scolaires. Le bureau d'aide sociale a procédé à une modulation des tranches du quotient qui détermine le taux applicable à chaque personne âgée.

AIDE DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

La commission administrative du B.A.S. a décidé l'attribution d'aides et secours.

- attribution forfaitaire pour le chauffage
- aide aux familles d'enfants handicapés.

ANIMATION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

La salle du Foyer des sportifs sera réaménagée et insonorisée pour un meilleur confort des " goûters " des lundis et vendredis.

- 50 personnes âgées de Saint-Cloud sont à leur tour invitées à Garches
- **650 colis de Noël** sont en cours de distribution.
- Samedi 12 décembre : Fête de Noël à l'Ecole Allemande.

Monsieur JONKA

PREVENTION ROUTIERE



La Prévention Routière continue son action auprès des scolaires.

La Direction Départementale s'installe à Nanterre, 121, avenue Picasso. Elle sera dotée de moyens techniques accrus, pour poursuivre son action auprès des scolaires en particulier. C'est ainsi qu'elle s'est dotée d'une piste d'éducation pour les cyclomoteurs, qui peut être mise à la disposition des collèves.

TRAVAUX DANS LES ECOLES

Monsieur JONKA et les responsables des services techniques ont visité toutes les écoles de Saint-Cloud pour faire le point des travaux exécutés ou à réaliser.

Les chefs d'établissement se sont déclarés satisfaits de l'équipe technique municipale qui visite systématiquement les écoles pour y effectuer les petits travaux d'entretien.

GEOOTHERMIE

Les trois sociétés intéressées poursuivent leurs études, tant sur le plan de la faisabilité que pour connaître les clients potentiels.

Le conseil aura à se prononcer sur leurs conclusions, dans quelques semaines, car cette opération ne pourra se faire sans une participation financière de la ville.

Monsieur ROCHICCIOLI

CLASSES TRANSPLANTEES

• **TAMIE** : le prochain séjour se termine le 2 février.

• **SAINT-BREVIN** : En l'absence de candidats des écoles publiques, certains séjours ont été proposés aux écoles privées, à l'école Allemande et à l'école Américaine. Cette dernière est intéressée par des séjours mixtes (une classe française, une classe américaine) mais pour l'année 1982-1983.

COLONIES DE VACANCES

Le séjour de neige des vacances de février a toujours beaucoup de succès, ce qui nécessite un tirage au sort placé sous le contrôle des associations de parents d'élèves. Ceux qui n'ont pas été retenus pour le prochain séjour auront priorité l'année suivante.

FETE DU SPORT : DU 4 AU 13 JUIN 1982

Le **Tournoi de Tennis**, qui remporte un succès croissant chaque année, se prolongera jusqu'au 20 juin.

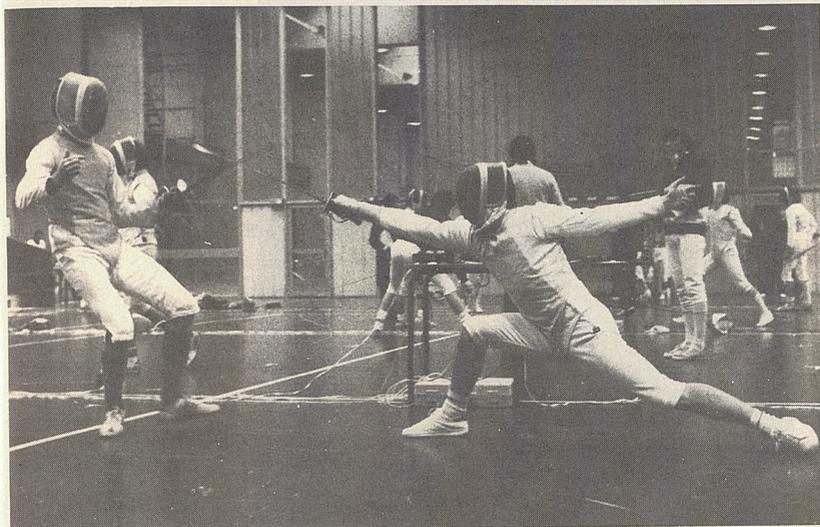
L'intérêt porté par le public au concours hippique en 1981 incite les organisateurs à reprendre la formule en 1982.



L'un des concurrents du concours hippique 1981.

IMPORTANTES MANIFESTATIONS SPORTIVES EN JANVIER 1982 A SAINT-CLOUD

- Dimanche 24 janvier : compétition régionale d'**escrime** (aux Tourneroches)



Escrimeurs lors d'un entraînement.

- Samedi 23 et dimanche 24 janvier : Championnat régional de **Tir à l'arc** (Fouilleuse).
- Dimanche 31 janvier : **Cross annuel de la ville** au Parc de Saint-Cloud.

Ces trois compétitions feront l'objet d'un compte rendu détaillé dans le prochain bulletin. Les délais de fabrication ne nous en permettant pas la parution actuellement.

LE MAIRE REND COMPTE DES DECISIONS QU'IL A PRISES dans le cadre de la délégation de pouvoirs que lui a accordée le Conseil Municipal et concernant :

— Deux contrats de fournitures pour les copieurs MINOLTA.

SPORTIF MERITANT

Marie-Christine CHAMPENOIS, Clodoaldienne licenciée à l'U.A.S. Saint-Cloud, a reçu le trophée de la Fédération Française pour sa 25^e sélection dans l'équipe de France d'Athlétisme.

Le Conseil Municipal est heureux de lui présenter ses félicitations (voir page 40).

Madame FAUQUENOT

COLLECTE DU VERRE AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

15 conteneurs ont été répartis en ville. Certains emplacements pourront être modifiés.

LUTTE CONTRE LE CANCER : ACHAT DE ROSIERS

La Ligue contre le Cancer met en vente des rosiers "ESPOIR". La ville se fournira en rosiers auprès de cet organisme en 1982.

PARKING RUE DU MONT-VALERIEN

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a financé l'aménagement des places de parking, le long de la rue du Mont-Valérien, face au Centre Culturel des 3 Pierrots.

— L'exercice du droit de préemption dans la Z.A.D. Centre, pour l'immeuble, 56, rue Royale.

— Le renouvellement du contrat de location de l'appareil de photocopie installé à la bibliothèque.

— La convention passée avec les sociétés chargées de la collecte et de l'achat du verre perdu.

délibérations

Le Conseil Municipal, après avis du Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan adopte les délibérations suivantes :

1
et

Z.A.C. CENTRE-VILLE

2

Pour permettre la réhabilitation de 11 logements dans l'immeuble situé 64, rue Royale, acheté par la S.A. d'H.L.M. "Le Logement Français", le Conseil Municipal

— Vote une subvention de 57.000 francs,

— Accorde sa garantie pour un emprunt de 2.293.500 francs, remboursable en 34 ans, contracté auprès de la "Caisse de prêts aux organismes d'H.L.M."

Monsieur B. CUNY rappelle que, dans les îlots de "Restauration" les propriétaires doivent exécuter, dans les trois ans, les travaux d'amélioration extérieurs et intérieurs fixés par arrêté préfectoral. Ils ont aussi la possibilité de vendre leur immeuble à la SARER ou à un autre aménageur qui exécute les travaux.

Plusieurs immeubles délaissés par les propriétaires ont ainsi été "réhabilités" par la S.A. d'H.L.M. le Logement Français. Avec les 11 logements qui font l'objet des délibérations ci-dessus, ce sont plus de 40 logements du Centre qui auront été restaurés et mis aux normes H.L.M., pour une participation de la ville qui se situe autour de 11.500 F par logement".

3 MARCHÉS FORAINS

Un avenant n° 8 est passé avec Monsieur GUE-RIN, concessionnaire des marchés forains afin qu'il puisse encaisser puis reverser à la ville, le loyer des anciens locaux couverts de la Bérengère loués pour un marché permanent de fruits et légumes.

TARIFS COMMUNAUX

Les majorations suivantes sont décidées. Elles prennent effet au 1^{er} janvier 1982.

- 4 La redevance d'assainissement est portée de 0,18 F à 0,20 F par mètre cube d'eau consommée.
- 5 Les tarifs des concessions dans le cimetière communal sont portés :
 - 10 ans : de 240 F à 270 F
 - 30 ans : de 1.350 F à 1.500 F

De même les diverses TAXES sont fixées comme suit :

- **exhumation, inhumation** 70 F
- **caveau provisoire**
- **caveau provisoire** (par jour)
 - les 30 premiers jours 5 F
 - au-delà, jusque 6 mois 8 F
- **seconde et ultérieure inhumation**
 - concession de 10 ans 50 F
 - concession de 30 ans 80 F

Monsieur R. BASSINET rappelle que la saturation prochaine du cimetière communal avait amené le Conseil Municipal à donner son adhésion à un Syndicat Intercommunal groupant des communes de l'Essonne et des Hauts-de-Seine pour la réalisation du " **Cimetière Intercommunal des ULIS** ". Ce cimetière sera mis en service début 1982. Les tarifs et durées des concessions en sont fixés par le comité intercommunal. Il est prévu des concessions à 5, 10, 15, 30, 50 et 99 ans, à des taux moins élevés que ceux fixés ci-dessus pour le cimetière communal de Saint-Cloud.

- 6 Le tarif de **location des salles municipales** est porté :

- à 200 F pour une salle
- à 300 F pour deux salles

Un tarif de 1.000 F est institué pour la salle du restaurant municipal 4, rue des Ecoles.

Les associations locales agréées continueront à bénéficier de la gratuité.

- 7 Les tarifs de garde aux **HALTE-GARDERIES municipales** sont ainsi fixés :

• TARIF HORAIRE

Taux par enfants, selon le nombre d'enfants d'une même famille ;

Taux horaire	Un enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	4 ^e enfant
	6 francs	5 francs	4 francs	3 francs

Le tarif horaire, pour les enfants dont les parents sont **domiciliés hors de Saint-Cloud est fixé à 8 francs.**

N.B. Les enseignants exerçant à Saint-Cloud et domiciliés hors de la ville, bénéficient du tarif demandé aux clodoaldiens.

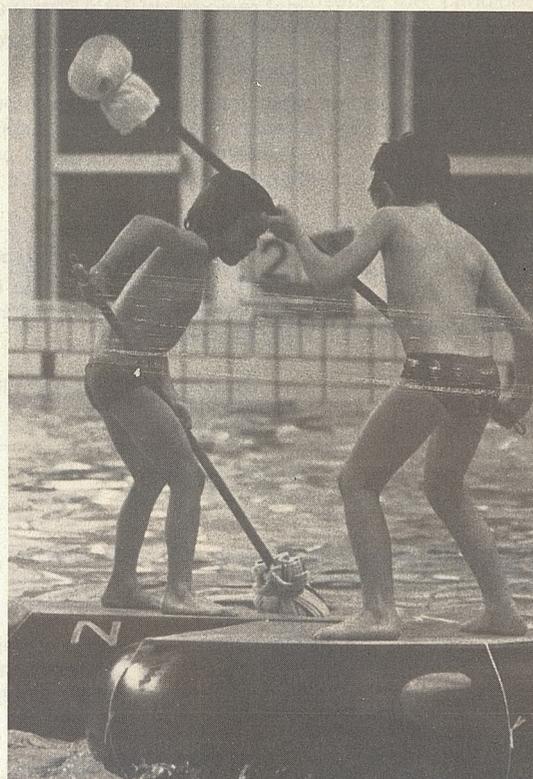
• ABONNEMENT

Le prix de **10 tickets**, donnant droit chacun à trois heures de garde, est fixé à **150 francs.**

- 8 A la demande du Conseil d'Administration de l'Association de gestion de l'**Ensemble Sportif des Tourneroches**, les tarifs sont fixés comme suit pour l'année 1982.

PISCINE

Tarif public	Tarif normal	Tarif réduit
- Ticket - 1 entrée	9,00 F	6,00 F
- Visiteur - 1 entrée	1,00 F	
- Carte de 12 entrées	90,00 F	60,00 F
- Abonnement trimestriel	225,00 F	138,00 F
- Tarif collectivités (100 tickets)		600,00 F

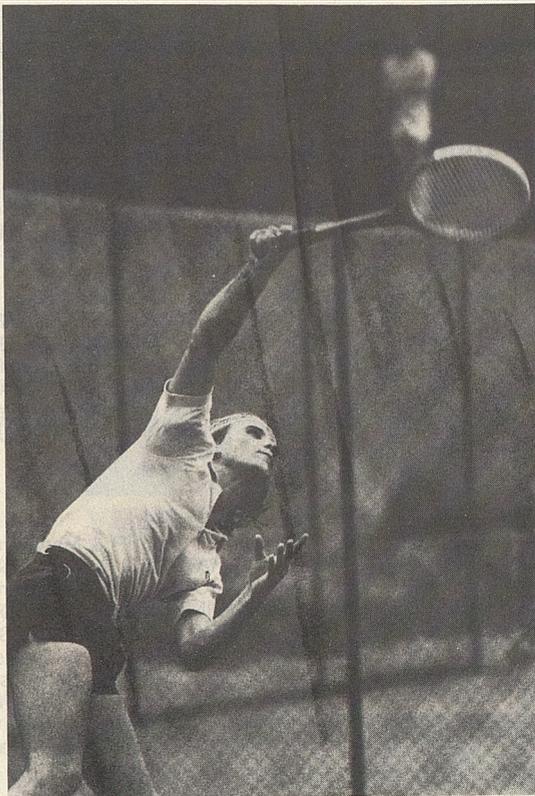


L'organisation de jeux nautiques remporte toujours un vif succès auprès des enfants.

LOCATION HORAIRE

- Grand bassin **avec** enseignement : 380 F
- Grand bassin **sans** enseignement : 305 F
- Grand bassin à un comité d'entreprise : 380 F
- Petit bassin **avec** enseignement : 120 F

TENNIS



Plusieurs courts ont été aménagés ces dernières années à l'intention de joueurs de plus en plus nombreux.

	Tarif général	Tarif réduit(1)
Courts découverts		
- adultes court/heure	45 F	30 F
- mineurs court/heure	15 F	—
Court couvert		
- Le court/heure	60 F	45 F
- Abonn. trimestr.	750 F	500 F
- Court pour adultes enfants (avec professeur) par trimestre	305 F	—

(1) Tarif applicable aux détenteurs de la **CARTE D'UTILISATEUR** des installations municipales - section tennis - délivrée aux seules personnes DOMICILIÉES, ÉLECTRIQUES ou CONTRIBUABLES à Saint-Cloud (délibération du 29 octobre 1981).

RÉGIE DE RECETTES MUNICIPALES

- 9** et **10** Il est procédé à la modification de **DEUX RÉGIES** pour adapter le montant de l'encaisse maximum compte tenu de l'augmentation du volume des recettes :

- régie de recettes des **cantines scolaires municipales**
- régie de recettes pour l'encaissement des **locations des tennis**

PERSONNEL

- 11** L'emploi de **Rédacteur contractuel** créé par délibération du 29 septembre 1971 sera rattaché, à compter du 1^{er} janvier 1982 au 8^e échelon de l'emploi de rédacteur.

QUESTIONS DIVERSES

- 12** Le Conseil Municipal émet un avis Favorable à la reconnaissance d'Utilité Publique de la " Société Française d'Alcoologie " dont le siège se trouve à Saint-Cloud, 29, rue du Mont-Valérien.
- 13** Une convention sera passée avec le Comité Départemental des Hauts-de-Seine de la Ligue Nationale Française contre le Cancer, qui bénéficiera d'une partie du produit de la vente du verre collecté dans les conteneurs placés sur le territoire de Saint-Cloud.
- 14** Consulté en vertu des articles L 221-6 et R 221-1 du Code du Travail, le Conseil Municipal émet un Avis Favorable à ce que soit autorisée la dérogation au principe du repos hebdomadaire du dimanche pour les gardiens de l'immeuble situé 5/9, rue Bory d'Arnex.

Monsieur le Maire rend compte de la visite de Madame P. HOMOLLE, née Marie-Thérèse SIDLER, domiciliée à Rouen mais originaire de Saint-Cloud. Elle a offert au Maire de Saint-Cloud, pour le Musée d'Histoire Locale, une boucle de burnous ayant été portée en Algérie par Napoléon III. Le Conseil Municipal remercie Madame HOMOLLE pour le don de cet objet qui complétera les souvenirs historiques de la ville de Saint-Cloud.

Monsieur MAROSELLI remercie publiquement les élèves du Conservatoire Municipal de Musique qui ont participé, à la grande joie de tous, à la fête de fin d'année des clubs de l'Age d'Or.

Monsieur JONKA informe le Conseil Municipal que le Rotary-Club de Saint-Cloud propose à un ou deux jeunes étudiants clodoaldiens en fin d'études, un stage de " préparation à la vie active " qui se déroulera durant les vacances de février 1982.

Le Maire clot la séance en présentant aux membres du Conseil Municipal, à leur famille et à l'ensemble de la population de Saint-Cloud ses vœux les meilleurs pour l'année 1982.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Jeudi 28 janvier 1982.

état-civil

du 21 octobre au 16 décembre 1981

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Julien CHARLIER - Valérie MAUREL - Alice FARELO - Julie LEGENDRE - Armand MANGOT - Roatana TOUT - Raoul DANTAS - Yohan QUÉRE - Cédric WEITZ - Thierry BÉRANGER - Bénédicte CHEREAU - Caroline TIMMERMANS - Guillaume SAINTROMAS - Alexandre SAGET - Maxime CHAUSSE - Anne-Charlotte BOREAU de ROINCE - François MONTANO - Jean-Christophe APAKIAN - Mathilde de GROOT VAN EMBDEN - Thomas DUFRÈNE - Caroline ALBAUT - Michaël MEULENHOF - Margot JUILLARD - Rémi HOUSSIN - Matthieu CAILLIÈRE - Pamela BABILLOT - Patrick MANOJLOVIC - Cindy CHARPENTIER - Séverine SCHODER - Noël FULGENCIO - Mikaël LAVOLLÉ - Angélique CASSIN - Sylvie ALVES - Camille BARDERY - Adrien DIEUAIDE - Marie SIMONIN - Emmanuelle VIDEAU - Romain GUILLERD - Antoine CUNY - Estelle LE PRIOL - Charlotte RICHOUX - Elodie SARRAZIN - Hugo MOREL - Sophie GUILLON - Aude ATTUEL (1^{re} jumelle); Frédéric ATTUEL (2^e jumelle) - Vincent BOUCHARD - Sarah BEN SOUSSAN - Louis BRUNISSEN - Guillaume DESJARDIN - Florian SCHUM - Baptiste ONDARTS.

MARIAGES

Claude FLORENTIN & Sophie BETHUNE - Hervé PODEUR & Marie-Françoise GUIAVARCH - Gérard NADAUD & Marie ZULIANI - Luc CHATELIER & Christiane FOURRÉ - Michel AUDOU & Astrid GENDRON - Patrick ROY-CONTANCIN & Dominique RILL - Patrick ANGHERT & Roseline NOËL - Meletios KARAMBINIS & Marie-Noëlle DUQUENNE - Philippe TRAMPONT & Brigitte SCLAFFER - Arthur AGBO-PANZO & Naima LASSISSI - Michel PAGES & Nicole BIBOIS - Ditomène SEKWENDA & Buka ZIBANGU - Nicolas FREUDENBERG & Isabelle VIDAL - Philippe MALBAY & Frédérique STEVENS - Jacques SELAM & Jeannine AUBE - Georges BIGOTTE & Thi Duong TRAN - Pierre WALLON & Catherine BRET - Frédéric GILLIOT & Véronique d'OZOUVILLE - Jean BLANCHER & fatima BOUJEMAA - Pascal CASANOVA & Annick VILLEPINTE - Thierry GUÉRIN & Ngoc Mai NGUYEN - Frédéric CHADEYRON & Nathalie BOYER - Didier CUGY & Sylvie BIRBIS.

DÉCÈS

Armida GODECHINI, Vve FRANÇOIS - Eugénie BIGÔT, Vve CORDAS - Odette GUILLET, Vve PELLERIN - Maurice SMAJA - Jacques LE DÉSERT - Eugène GOUBART - Marthe PELLERIN, Vve CHAVETON - Mathilde GUGLIELMI, Vve BESSON - Gaston GODREUIL - Louise MAURICE, Ep. BOURGEOIS - Marie GOURVELLEC Vve LESSARD - Raoul LÉTONDAL - Germaine FOURNIER, Vve GREFFIER - Harry PAGE - Georgette MONCOURRIER - Sultana HAÏCH, Vve WELFLING - Jean BESSIÈRE - Henriette LOUAISEL, Vve DESVIGNE - Philippe ACCAMBRAÏ - Marie WILLEMS, Ep. MOGUEZ - Joao RODRIGUES RIBEIRO - Isabel RODRIGUEZ Vve BALAZOTE - Adolphe BOSC - André BINCHE - Yves GRANDVAL - Emile ROUSSEL - Suzanne LEPICARD Vve MICHAL - Roger DUNEAU - François LEFEBVRE - Lucienne BONHOMME - Marie MEYER, Vve CIDRAT - Alice RABOURDIN, Vve COSTA - Marie FLEURY - Marie DESTRUMEL, Vve REBIÈRE - Charles HENNINGER - Renée VERGUIN, Vve LEVAVASSEUR - Georges BLÉRIOT - Yvonne BIGNENS - Olivier LESPRIT - Marie OGIER.



STOP

NE JETEZ PLUS VOS VERRES PERDUS

RÉCUPÉRATION DU VERRE PERDU AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

VILLE DE SAINT-CLOUD

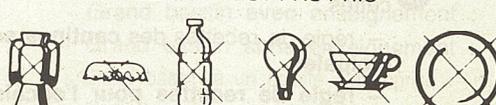
Gardez votre verre
des conteneurs sont mis en place depuis le 1^{er} décembre

CE QUI EST PRIS



BOUTELLES, POTS, FLACONS, MEMES CASSES

CE QUI N'EST PAS PRIS



Tous bouchons Plastique Ampoules Vaisselle



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE

charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602.89.16

MENUISERIE - AGENCEMENT - CUISINE

C. DELAUNE

124, rue Tahère - SAINT-CLOUD

771.75.21



PEUGEOT

TALBOT

VEHICULES NEUFS - OCCASIONS SELECTIONNEES

LOCATIONS SANS CHAUFFEUR

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES

Agréé Compagnies d'Assurances - Règlement direct

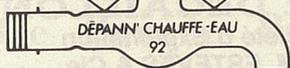
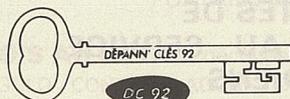
Spécialiste d'équipements de véhicules automobiles pour handicapés physiques



SAINT-CLOUD

AUTOMOBILES

147, avenue Foch 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.83.80 +



DC 92

602.99.99

210 bd de la République
92210 Saint-Cloud

SERRURERIE

Clés tous modèles
Blindage de portes
Grille de protection
Volet métallique
Porte de cave en fer
Ouverture de porte
Pose de toutes serrures :
Fichet - Muel - Pollux - Picard
Coffre-fort

ELECTRICITÉ

Interphone immeuble et pavillon
Gâche électrique
Digi-clés
Petit dépannage

PLOMBERIE

Fuite d'eau
Branchement machine à laver
Chauffage central : gaz et mazout.

ALARME

Appartement - Pavillon
Magasin - Voiture
Centrale multizones
Barrière infra-rouge
Contacteurs de chocs
Transmetteur téléphonique

RCS Nanterre 310 499 637

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

LE CHAUFFAGE GAZ MODULABLE

BASE OU APPOINT
solution la plus ÉCONOMIQUE
la plus FIABLE



ENTREPRISE CIRASSE

602.41.49

72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1830

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt
92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

Ent. Jean-Luc ROSSET

Tél. 602.20.37
Dom. 741.29.72

82, bd. de la République
92210 SAINT-CLOUD

Crédit Mutuel de Saint-Cloud



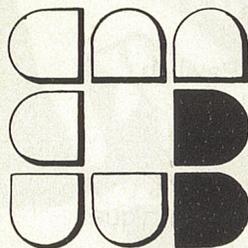
15, rue d'Orléans

Tél. 602.43.40

LES MUTUALISTES DE
SAINT-CLOUD AU SERVICE
DES CLODOALDIENS

DÉPOTS : INTÉRÊTS SUR
LIVRETS NETS D'IMPOTS

PRÊTS AUX PARTICULIERS



PEINTURE
DÉCORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS

BALAC s. a.

138, rue Tahère
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch SAINT-CLOUD
Tél. 771 80.77

M. Constant DECAILLON

Gérant de la Société d'Exploitation
de l'Entreprise M. ESTEVES & Cie,
est à la disposition de sa clientèle
au numéro de téléphone suivant : 741.58.24



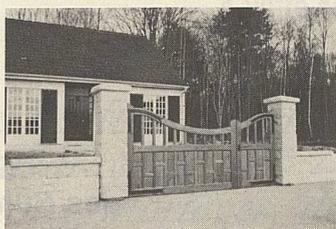
**BANQUE NATIONALE
DE PARIS**
à **ST-CLOUD**

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline
du lundi au vendredi **602.14.79**
- 57-59, rue du Mont-Valérien
du mardi au samedi **771.89.40**
- 45, rue Gounod
du mardi au samedi **602.87.00**

BOIS et **MENUISERIE** de **MONTRETOUT**

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMERICAINE - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures
AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES
MOULURES et TASSEAUX
Quincaillerie **BRICARD**
Produits pour isolation - Survitrage
MENUISERIE INDUSTRIELLE

Châssis de toiture

DÉPOSITAIRE « KAZED »

(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

boulangerie **V. MONTÉ** pâtisserie

*confiserie • glace • cuisine
spécialités gâteaux glacés*

27, rue royale 92 saint-cloud ☎ 602.04.08

Offre spéciale aux Clodoaldiens :
jusqu'au 15 MARS 1982

-10%

sur toute commande de meubles,
tissus et papiers peints cadeaux, etc.

LA BOUTIQUE NAÏVE

6, rue Dailly à Saint-Cloud

602.04.60

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

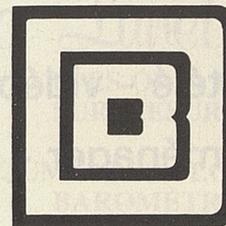
Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

BANQUE
de **BAECQUE BEAU**
votre Banque Privée
à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19

602 45.61



busphone

Circuits fixes

de 7 h 15 à 9 h
de 11 h 15 à 13 h 30
de 16 h 30 à 20 h

Bus à la demande

de 9 h à 11 h 15
et de 13 h 30 à 16 h 30

602.84.84



602.14.12

LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD
VOUS OFFRE :

6 courts climatisés
2 saunas - 2 solariums
bar - restaurant
boutique - club hi-fi

Galerie marchande
des Bureaux de la Colline
Saint-Cloud

THOMSON

le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
602.45.18

télé - vidéo - radio
ménager - disques

la sécurité d'un grand nom

GRUNDIG

DANS LE CADRE PRESTIGIEUX
DU PARC DE SAINT-CLOUD

Le Grill de la Grande Gerbe

est à votre disposition. Tous les jours, toute l'année, pour les déjeuners. A partir du 1^{er} mai à fin septembre, dîners aux chandelles. Servi en plein air suivant la température. Grande terrasse ou salle confortable et raffinée.

Devis gratuit sur demande pour Lunchs, Cocktails, Séminaires, Banquets.

Entrées : Pont de Saint-Cloud par Grille d'Honneur.

Deuxième bassin circulaire en montant.

Autres entrées : Sèvres, Ville-d'Avray - Garches.

La Grande Gerbe - Parc de St-Cloud
Tél. 602.24.20 ou 602.27.41

Notre service location de cycles adultes et enfants : la velocypédie est ouverte également tous les jours.

ouvert depuis peu
à saint-cloud

un

Yves Martin

Yves Martin

magasin
de fleurs

2, rue Dailly - 602.03.95

A votre service 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

*Livraisons assurées par nos soins
ainsi que tous travaux
pour réceptions, mariages, deuils, jardins et terrasses.*

**22 RADIOS TAXIS
COMMUNAUX**

à votre service

NUMÉRO D'APPEL

602.90.60

de 7 à 21 h

TROIS STATIONS

- Square Joffre (602.67.32)
- Place Georges-Clemenceau (602.00.00)
- 3, rue Pasteur (place Magenta)

Ameublement
Installations
Dessus de lit
Doubles-rideaux
Voilages
Sièges
Sommiers
Matelas
Neuf et réfection
Spécialiste de la
tenture murale

**TEXTILE
SOLEIL**

160, bld de la République
92210 SAINT-CLOUD
☎ 771.87.85



La Lunetterie

**LUNETTES OR et ÉCAILLE
SUR MESURES**

**JUMELLES - LOUPES
BAROMÈTRES**

Piles pour prothèses auditives

9, rue Dailly 602.03.49

COUVERTURE • PLOMBERIE • SANITAIRE
 ADDUCTION EAU & GAZ
 CHAUFFAGE • CLIMATISATION • FUMISTERIE
 INSTALLATIONS INDUSTRIELLES TOUTE IMPORTANCE
 VENTILATION • AIR COMPRIMÉ
 SERVICE APRÈS-VENTE & ENTRETIEN ASSURÉS

S^{TÉ} RAMOS & CIE

(FONDÉE EN 1937)

9, av. de Longchamp 771.11.34

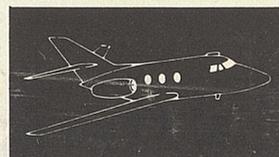
37, av. Bernard-Palissy 771.18.36

92210

SAINT-CLOUD



AVIONS MARCEL DASSAULT

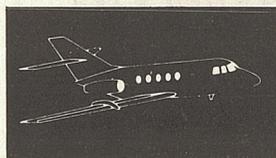


Falcon 10

6/7 places
3.500 km

Performances brillantes
vitesse - économie

BREGUET AVIATION



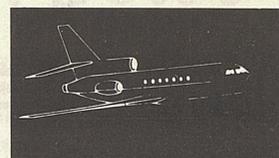
Falcon 20

8/10 places

2.800 km

Vendu à

450 exemplaires



Falcon 50

10/12 places

6.500 km

Tri-réacteur

à long rayon d'action

LES MYSTERE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BENEFICIANT DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUÉS COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RECENTS, ILS SE SONT IMPOSÉS AUPRÈS DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIÉTÉS.

Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

Maçonnerie • Béton armé

10, rue du Camp-Canadien
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE • PAPETERIE

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602.04.12



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD

TEL. 602 70.45

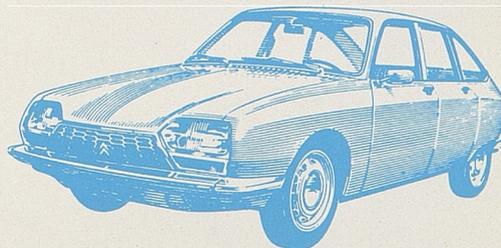
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
PIÈCES ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

CITROËN

GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE

1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95

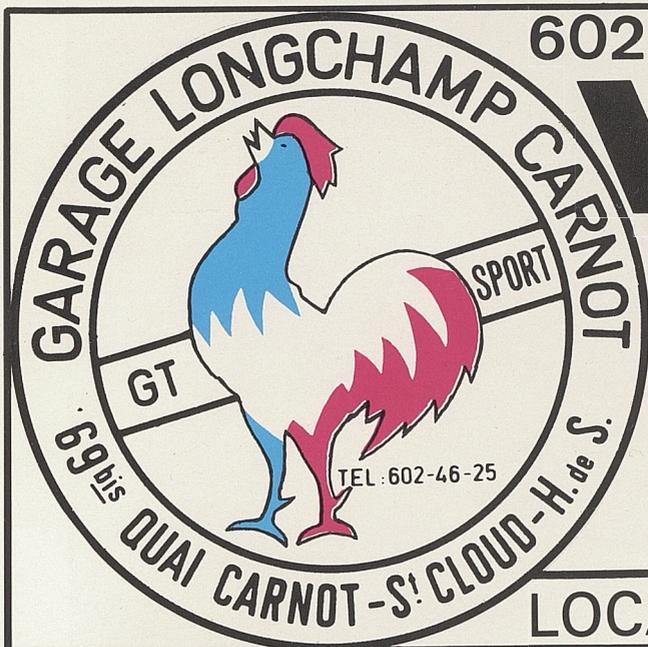


MAGASIN EXPOSITION - ATELIER

4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES.
741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN ^ GS



602 46 25

AGENCE OFFICIELLE

VOLVO

LANCIA

AUTOBIANCHI

LEYLAND

LOCATION SANS CHAUFFEUR

& TOUTES AUTRES MARQUES :

En votre Domicile :

Pour tout ce qui concerne
la haute décoration
de votre intérieur;
vos moquettes
vos tentures murales
vos tapis et singulièrement
vos tapis d'Orient, tous
proposés avec Expertise gracieuse



En votre Entreprise :

Pour tout ce qui concerne l'amélioration de l'isolation phonique et thermique de sols et de murs.
Décoration de vos bureaux, magasins, salles de conférence ou tous locaux d'Entreprise.



**TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE**

de vrais professionnels

- Siège social
- 5 Avenue Caroline
- SAINT-CLOUD 92210
- Tél. : 771.03.02
- Télex : 270.894

CONDITIONS SPÉCIALES POUR LES CLODOALDIENS